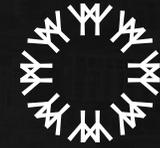


INSPIRÉ
DU

POUR VOUS
OFFRIR UN

TOURNÉ VERS LE

passé présent futur



Parc Jean-Drapeau

Rapport annuel 2018

Mot du président du conseil d'administration

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté en 2018 la présidence du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD), dans un contexte de renouveau au Parc, où plusieurs projets inspirants sont en cours de réalisation.

À la lecture du rapport annuel 2018 de la SPJD, vous serez à même de constater toute la diversité des activités et événements qui sont organisés au Parc chaque année, tout en découvrant les projets de modernisation de nos infrastructures ayant été mis en œuvre au cours de l'année. Plus que jamais, le Parc révèle ses nombreuses facettes, offrant des occasions d'évasion uniques aux visiteurs, dans un environnement bucolique à deux pas de la ville de Montréal.

L'année 2018 a non seulement vu de nombreux chantiers prendre forme, mais

ce fut également une année charnière dans l'élaboration du plan directeur 2019-2029. Cette planification de l'avenir du Parc tend résolument vers l'atteinte d'un équilibre entre les différents piliers de l'offre du Parc : sports et plein air, divertissement et culture, espaces locatifs et détente et nature, en concordance avec les recommandations des citoyens s'étant manifestés lors des consultations publiques en 2018 concernant l'évolution du Parc.

Dans un souci de transparence, nous travaillons également à instaurer un modèle de gouvernance ouverte pour la SPJD, impliquant ainsi davantage toutes les parties prenantes liées directement ou indirectement au développement de ce joyau montréalais.

En somme, l'année 2018 peut être qualifiée d'année de transition et de planification, qui prépare le terrain à de grandes nouveautés dès 2019, au plus grand bonheur des amoureux de cet espace multidimensionnel qu'est le parc Jean-Drapeau.

Au nom du conseil d'administration, je remercie le directeur général, M. Ronald Cyr, son équipe de direction ainsi que l'ensemble des employés de la Société du parc Jean-Drapeau, dont le travail acharné et la capacité d'adaptation ont permis en 2018 d'offrir un site sécuritaire pour les visiteurs, malgré les contraintes découlant des grands chantiers. Tous ont contribué, à leur façon, à faire de notre Parc un site encore plus accueillant.



Renaud Coulombe
Président du conseil
d'administration



Mot du directeur général

L'effervescence s'est fait sentir tout au long de l'année 2018 au parc Jean-Drapeau, avec la concrétisation de plusieurs projets d'envergure qui ont façonné, au fil des mois, le Parc de demain.

L'avancement des travaux du Plan d'aménagement et de mise en valeur (PAMV) du secteur sud de l'île Sainte-Hélène nous laisse désormais entrevoir un site moderne, convivial et rehaussé, qui promet d'offrir une toute nouvelle expérience aux visiteurs dès 2019.

C'est également en 2018 qu'a été lancé le chantier de réfection des Paddocks, dont les travaux sont réalisés à la vitesse grand V entre deux Grands Prix du Canada, afin de moderniser et de bonifier des installations de calibre international qui dataient d'une trentaine d'années. Un exploit d'architecture, de génie civil, de construction et de conception, où rien n'est laissé au hasard, et ce, au plus grand

ravissement des amateurs de F1 qui découvriront les nouvelles installations en juin 2019.

Dans cet esprit de grands changements, une consultation publique a été réalisée par l'office de consultation publique de Montréal afin d'orienter les réflexions entourant la réalisation du plan directeur 2019-2029 de la SPJD, donnant une voix aux citoyens désireux de s'impliquer dans l'avenir du Parc. Une participation record à cette consultation nous a démontré une fois de plus l'importance que revêt ce site incontournable pour les Montréalais, et l'intérêt qu'ils y portent pour continuer d'y vivre des moments de détente, de divertissement et de dépassement de soi.

Toute l'équipe de la SPJD s'est donc mobilisée en 2018 afin d'offrir une expérience des plus agréables aux

visiteurs, dans un contexte en mouvance, qui laisse entrevoir de belles améliorations pour notre site. Au-delà des grands projets, tous se sont impliqués de façon remarquable afin d'améliorer nos processus opérationnels à l'interne, d'accroître notre performance en matière de développement durable, d'approfondir nos connaissances en termes de mobilité, bref simplement de se mobiliser pour devenir meilleurs.

La tendance est à l'amélioration à la Société du parc Jean-Drapeau, et c'est avec grand enthousiasme que nous dévoilerons en 2019 au grand public, le fruit de ce travail, qui se poursuivra au cours des années à venir.

Ronald Cyr

Ronald Cyr
Directeur général
Société du parc Jean-Drapeau



Table des matières

Le parc Jean-Drapeau	06
Organisation et gouvernance	26
Réalisations 2018	36
Revue financière	60
Commandites et partenariats	86

**Société
du parc
Jean-
Drapeau**



An aerial photograph of a city park, likely in Montreal, showing a wide river (St. Lawrence River) flowing through the center. The park is lush with green trees and grass. In the background, a dense urban area with various buildings is visible. The overall scene is captured in a dark, monochromatic style with a slight vignette effect.

Le parc Jean- Drapeau

2 îles

d'une superficie de 268 hectares

25 km

de pistes cyclables et sentiers pédestres

15 œuvres

d'art public

4 espaces

locatifs

Empreint du passé et tourné vers l'avenir, en partie naturel, en partie créé par le génie humain d'Expo 67 et peaufiné lors des Jeux olympiques de 1976 : le parc Jean-Drapeau n'a pas son égal. Composé des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, le Parc c'est 268 hectares de liberté, de plein air et d'expériences qui allient nature, histoire, patrimoine, art public, culture, divertissement et sport. En 2018, plus de 1,5 million de visiteurs se sont laissé charmer lors d'une visite au Parc.

PLAGE

Jean-Doré



STATION DE METRO

Jean-Drapeau



CASINO

de Montréal



COMPLEXE
AQUATIQUE
doté de 3 piscines



Parc d'attractions
LA RONDE



2 MUSÉES
*Biosphère, musée de
l'environnement et
Musée Stewart*



**BASSIN
OLYMPIQUE**
2,2 km



CIRCUIT
*Gilles-Villeneuve
4,3 km*

9

4 piliers de l'offre

Le parc Jean-Drapeau est privilégié d'avoir un emplacement géographique si singulier. Il a, entre autres, pour rôle d'animer son site grâce à une programmation équilibrée et une panoplie d'activités libres pour répondre aux envies de tous les citoyens. Site récréotouristique unique, le Parc décline principalement son offre en 4 piliers distincts, pour des expériences sur mesure.

- Divertissement et culture
- Sport et plein air
- Détente et nature
- Espaces locatifs

1. DIVERTISSEMENT ET CULTURE

Pilier populaire, festif et ludique. Le parc Jean-Drapeau est reconnu pour sa programmation culturelle dynamique et variée. Évènements musicaux, activités axées sur la découverte, l'histoire et l'art, expositions, animations : on ne s'ennuie pas au Parc!

Fête des neiges de Montréal

Tous les week-ends du 20 janvier au 11 février 2018

La 35^e édition de cet événement produit par la Société du parc Jean-Drapeau a accueilli un peu plus de 100 000 visiteurs; un chiffre qui comble les organisateurs ayant dû composer avec les sautes d'humeur de Dame Nature tout au long de l'évènement. Aucun doute ne subsiste : la mission de la Fête des neiges de Montréal (FDN) de faire découvrir et de célébrer les joies de l'hiver a été bien accomplie.

Grâce à l'organisation de plus d'une vingtaine d'activités majoritairement gratuites dont la *Tyrolienne*, la course de *Trottinettes des neiges* et les univers enchantés du *Village des pingouins*, les petits, comme les grands, ont ainsi pu vivre une expérience hivernale en compagnie de multiples animateurs rigolos.

Aux activités se sont aussi ajoutées des performances en plein air de plusieurs artistes jeunesse et la zone Faim de loup où l'on pouvait se rassembler pour prendre une bouchée à deux pas d'un chansonnier.



Taux de satisfaction
de la clientèle FDN :

98 %



100 239

visiteurs FDN

22

activités FDN



11



Taux de satisfaction
de la clientèle WEM :

95 %

119 830

visiteurs WEM

14 %

d'augmentation de
l'achalandage VS 2017



Week-ends du monde

7, 8, 14 et 15 juillet 2018

Évènement multiculturel coloré, festif et rassembleur bien établi dans le paysage montréalais, la 14^e édition des Week-ends du Monde (WEM) présentée par Loto-Québec a permis à tous les visiteurs de faire un tour du monde unique en son genre, où musique, danse et découvertes culinaires sont à l'honneur. Plus de 119 000 visiteurs, une augmentation de 14 % comparativement à l'année précédente, ont pu vivre une expérience mettant en vedette plus de 20 communautés culturelles en participant, entre autres, aux deux nouveaux festivals : *île Maurice en fête* et *le Festival culturel du dragon de Jade*. Les *Carnavals d'été brésilien de Montréal* et *Festival Afro-Monde Ngondo* ont aussi fait bonne figure.

La Place des Saveurs TV5, ainsi que les concessions de chacun des festivals, ont permis aux visiteurs de découvrir de

nouvelles saveurs et de déguster des plats typiques d'ici et d'ailleurs, incluant des plats indiens, africains, chiliens et espagnols.

L'édition 2018 de cet évènement produit par la Société du parc Jean-Drapeau s'est tenue sur l'île Notre-Dame et a aussi été le théâtre d'un rassemblement spectaculaire de plus de **10 000 spectateurs** lors de la diffusion sur écran géant de la Coupe du monde de soccer FIFA 2018 où s'affrontaient les équipes de la France et de la Croatie.

Voyage des îles

17 au 19 août, 24 au 26 août et
31 août au 3 septembre

À l'été 2018, un village éphémère composé de roulottes mobiles est apparu dans des lieux méconnus du Parc, dont la navette fluviale, la Tour de Lévis et la Zone du Phare, afin d'amener les explorateurs à les découvrir.

Réalisé par la Pépinière, financé par Loto-Québec et avec le soutien du parc Jean-Drapeau, cette nouvelle activité avait pour objectif de montrer le côté attractif des îles en dehors des grands évènements, de les faire redécouvrir sous un autre angle, comme avec la galerie d'art à l'intérieur de la Tour de Lévis.

Art public

Le parc Jean-Drapeau recèle de lieux patrimoniaux et historiques, mais un tour d'horizon rapide des deux îles permet aussi aux visiteurs de vivre une expérience culturelle riche, grâce à la dizaine d'œuvres d'art public dont certaines datent de l'Expo 67. Véritable musée à ciel ouvert, le Parc fait découvrir aux visiteurs des œuvres magistrales, dont *Girafes* de Robert Roussil et *Iris* de Raoul Hunter.

Expériences culturelles riches



13



+ de
350 000

visiteurs :
'77

Heavy Montréal
Osheaga
IleSoniq
Piknic Électronik

14

Festivals musicaux et rassemblements culturels produits par des partenaires

Le parc Jean-Drapeau est l'hôte d'une série d'événements musicaux en saison estivale, et permet aux festivaliers d'ici et d'ailleurs de vivre des expériences uniques dans un cadre nature enchanteur et facilement accessible. Musique du monde, électro, pop, rock, métal, punk, rap, folk : l'univers musical qui a pris forme au Parc en 2018 a su combler les goûts de tous, avec une programmation riche et diversifiée. Côté culture, les visiteurs ont pu faire de belles découvertes culinaires lors de ces rassemblements, en plus d'interagir avec des commerçants et marques d'ici : une belle façon de vivre le Parc autrement, de l'apprécier et de donner le goût d'y revenir à d'autres occasions.

En 2018, le Parc a accueilli plus de 350 000 visiteurs à des événements très courus, dont '77, Heavy Montréal, Osheaga, IleSoniq, Piknic Électronik, le tout dans une ambiance éclatée et un environnement sécuritaire.

Formule 1 Grand Prix du Canada

8 au 10 juin 2018

Évènement de calibre international, le Grand Prix du Canada s'est à nouveau tenu cette année sur le circuit Gilles-Villeneuve du parc Jean-Drapeau et a, pour l'occasion, souligné le 40^{ième} anniversaire de la victoire de Gilles Villeneuve au Grand Prix du Canada de 1978.

Manifestation sportive se déroulant sur 3 jours, le Grand Prix attire des touristes venus des quatre coins du monde, avides d'assister à un spectacle ahurissant sur un circuit niché au cœur du Saint-Laurent. Le circuit Gilles-Villeneuve comporte 14 virages serrés et ses lignes droites permettent d'atteindre des vitesses de plus de 300 km/h.

L'International des Feux Loto-Québec

En saison estivale, le ciel du parc Jean-Drapeau est le théâtre d'un spectacle

immersif haut en couleur, alliant feux d'artifice et ambiance musicale, dont l'expérience ultime se vit dans les gradins de La Ronde.

Les firmes qui participent à cette compétition de calibre international représentent leur pays et font découvrir les dernières techniques et innovations dans le domaine pyrotechnique.

Casino de Montréal

Le Casino de Montréal, situé dans l'ancien Pavillon de la France sur l'île Notre-Dame, est un lieu de divertissement prisé par les adultes à la recherche d'expériences grandioses.

Programmation faste et variée au Cabaret du Casino de Montréal, soirées thématiques à grand déploiement, multiples restaurants, casse-croûtes et bars mettant de l'avant les produits d'ici : le Casino met tout en œuvre pour que sa clientèle passe un moment inoubliable.





16

plus de
40
manèges
à La Ronde

La Ronde

Inaugurée en 1967 lors de la tenue de l'Exposition universelle, La Ronde est le plus grand parc d'attractions au Québec, avec plus de 40 manèges et installations pour les petits comme les grands.

Accessible des mois de mai à novembre, La Ronde, une propriété de Six Flags Entertainment Corporation, se distingue par ses montagnes russes, carrousels et autres attractions variées, ainsi que par sa programmation thématique populaire comme le *Festival de la Frayeur* à l'automne. En 2018, c'est le tout nouveau *Tourbillon* qui s'est ajouté à l'offre de manèges familiaux.

Musée Stewart

À deux pas du mont Boullé, le Musée Stewart est un lieu patrimonial dont l'architecture puise tant dans le passé de l'île Sainte-Hélène que dans la modernité. Occupant l'arsenal du dépôt fortifié construit par les Britanniques entre 1820 et 1824, le Musée Stewart s'est refait une

beauté en 2011 et offre dorénavant l'accès à une tour de verre et d'acier de quatre étages comprenant un belvédère avec une vue remarquable sur 360 degrés.

À l'intérieur, les expositions permanentes et temporaires se succèdent afin de célébrer l'influence des civilisations européennes en Nouvelle-France et en Amérique du Nord. En 2018, les visiteurs ont notamment pu s'évader au cœur de l'effervescence de la Ville Lumière au 18^e siècle grâce à *Paris en vitrine* et découvrir cinq siècles d'histoire à travers plus de 500 objets, documents et livres relatant le quotidien en Nouvelle-France avec *Histoires et Mémoires*.

Biosphère, musée de l'environnement

Nichée dans la sphère géodésique conçu par l'architecte américain Buckminster Fuller ayant abrité le pavillon des États-Unis lors d'Expo 67, la Biosphère célèbre l'environnement sous toutes ses coutures

et explore, par ses expositions, les divers enjeux environnementaux auxquels la planète et les êtres qui l'habitent font face. Bien en évidence au cœur de l'île Sainte-Hélène, le dôme est un symbole reconnu par les touristes internationaux. Il est, plus que jamais, mis de l'avant grâce aux nouveaux aménagements paysagers du Plan d'aménagement et de mise en valeur (PAMV) à proximité.

Il faut visiter ses expositions immersives et participatives pour mieux comprendre les grandes questions environnementales : air, eau, biodiversité, changements climatiques, développement durable et plus encore. Visites animées en petits groupes, activités thématiques, aménagements ludiques et panorama impressionnant du parc Jean-Drapeau : la Biosphère, musée de l'environnement, a de quoi vous éblouir.





150 jours
d'opération

343 124
utilisateurs en 2018

Clientèle :
45 %
vélo-boulot (transit) et

55 %
usage sportif
ou récréatif

18

2. SPORT ET PLEIN AIR

Pilier actif, oxygéné, et rempli de défis. Le parc Jean-Drapeau est reconnu pour ses installations sportives de grande qualité et dessert autant les sportifs de haut niveau que les visiteurs en quête d'une bouffée d'air frais ou d'une simple activité modérée. Évènements sportifs organisés, équipements spécialisés, plans d'eau naturels et artificiels, et piste multisport unique au Canada : on respire et on bouge sur 4 saisons au Parc!

Circuit Gilles-Villeneuve

Avec ses 4,361 kilomètres de piste asphaltée, le circuit Gilles-Villeneuve est multifonctionnel. Destiné avant tout au Grand Prix du Canada de Formule 1, mais reconnu également comme une piste multisport de haut calibre et d'une qualité irréprochable, le circuit est un pôle d'activité important au parc Jean-Drapeau depuis sa construction en 1978.

Aménagée sur l'île Notre-Dame, la piste offre aux sportifs de compétition et aux sportifs récréatifs la possibilité de pratiquer le vélo, le patin à roues alignées, ou le jogging en profitant d'une vue imprenable sur le centre-ville de Montréal et le fleuve Saint-Laurent.

Bassin olympique

Le Bassin olympique est un lieu de rassemblement, d'entraînement et de compétitions provinciales et internationales pour tous les adeptes de sports nautiques, dont le canoë-kayak, le bateau-dragon et l'aviron. Héritage des Jeux olympiques de 1976, son bassin de 2,2 km unique en Amérique du Nord accueille les athlètes, et dorénavant les para-athlètes, dans un cadre enchanteur et pourvu d'installations pratiques à proximité du Quartier des athlètes, dont des douches, salles d'entraînement, casiers, cafétéria, etc.

Complexe aquatique

Le parc Jean-Drapeau possède l'un des plus beaux complexes aquatiques en plein air au Canada et celui-ci est doté de trois piscines distinctes. En plus d'une piscine

de compétition de calibre international, d'un bassin de plongeon et d'une piscine récréative à pente progressive munie d'un tapis antidérapant pour le confort et la sécurité des jeunes enfants, le Complexe aquatique offre aussi des journées animées en saison estivale.

Site d'entraînement olympique ayant accueilli les épreuves de natation de 1976, le Complexe aquatique a été complètement rénové pour accueillir les Championnats de la FINA en 2005. En 2018, l'installation d'une nouvelle plateforme de 23 mètres de hauteur a permis au Complexe de devenir le premier site d'entraînement extérieur de plongeon de haut-vol au Canada. Lysanne Richard, seule athlète canadienne médaillée dans cette discipline, y a même débuté son entraînement officiel.



Complexe aquatique

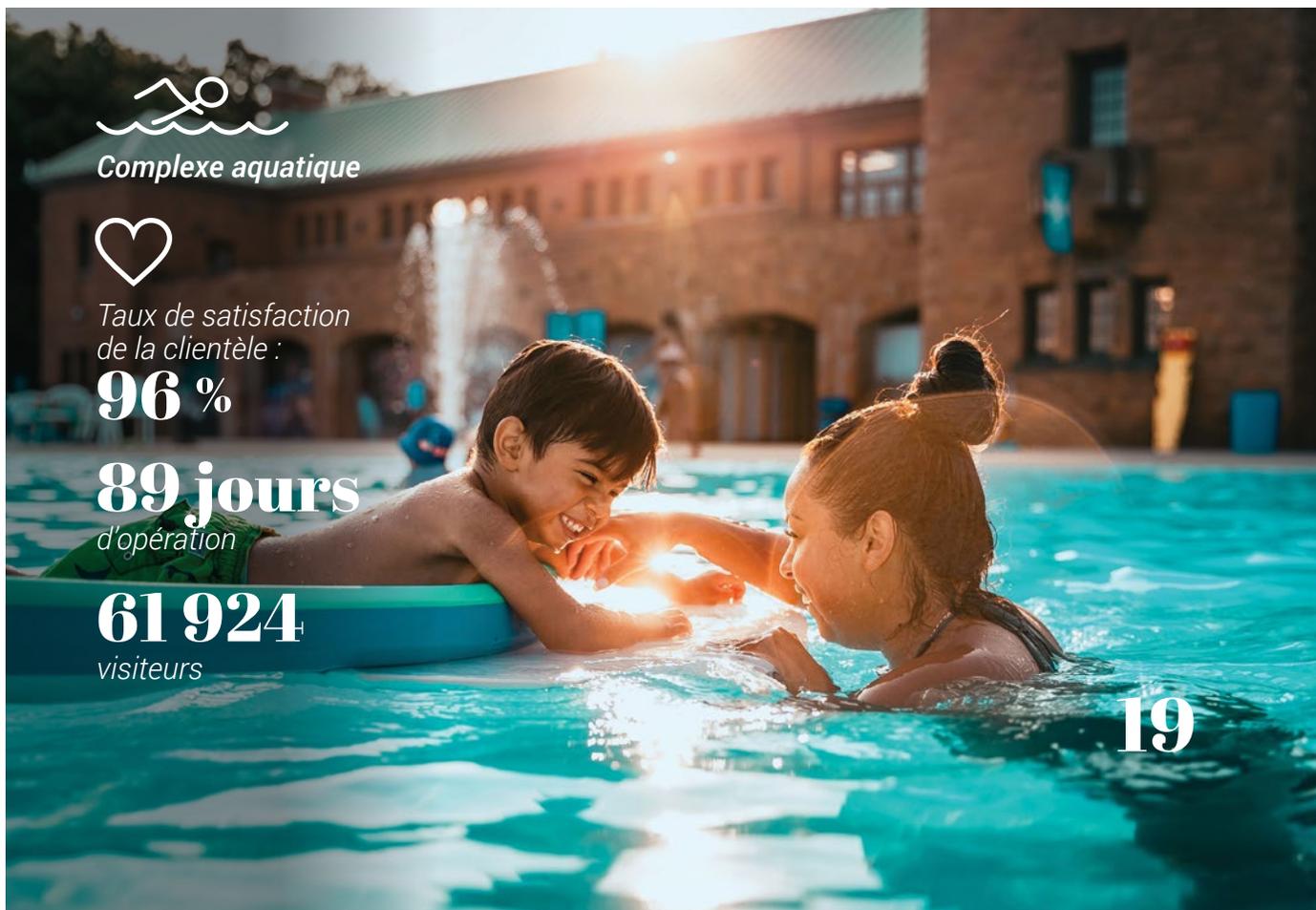


Taux de satisfaction
de la clientèle :

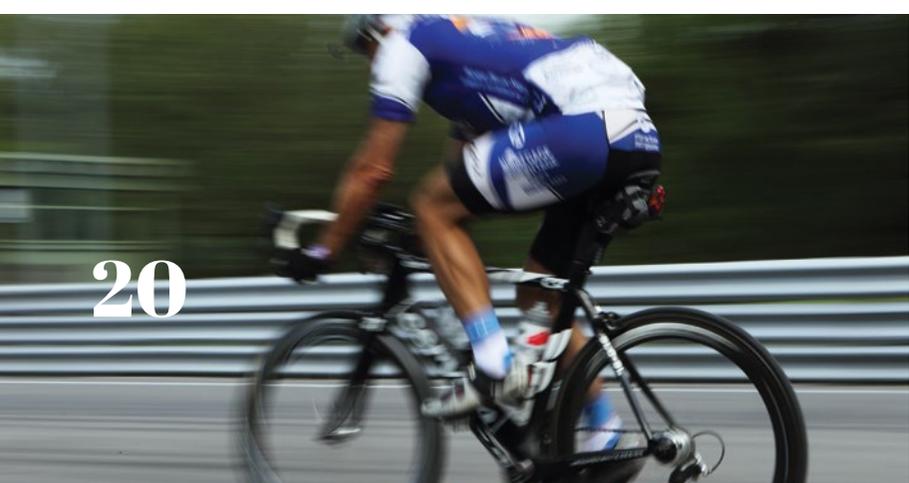
96 %

89 jours
d'opération

61 924
visiteurs



19



Circuit TrekFit

Pour les visiteurs actifs ou simplement ceux qui souhaitent faire l'essai de nouveaux exercices, le circuit TrekFit situé à deux pas du Complexe aquatique est composé de cinq stations d'entraînement totalisant 17 modules d'équipement. Une véritable salle d'entraînement en plein air!

Paroi d'escalade

Les grimpeurs qui souhaitent pratiquer leurs techniques et mouvements d'escalade de bloc ou de moulinette en plein air peuvent s'entraîner sur la paroi du parc Jean-Drapeau. Unique en son genre à proximité de Montréal, la paroi de roches naturelles d'une longueur de 100 mètres et d'une hauteur de 8 à 12 mètres selon le secteur, est le résultat d'excavations faites dans le passé afin de construire différents bâtiments du Parc.

Pistes cyclables

Avec plus de 25 km de pistes cyclables qui permettent de sillonner les deux îles, incluant un tronçon officiel de la Route verte et du sentier Transcanadien, le parc Jean-Drapeau propose un cadre féérique pour la pratique d'activités sportives de toutes sortes, dont le vélo et le patin à roues alignées. Les résidents provenant de l'île de Montréal ou de la Rive-Sud peuvent accéder au Parc par les voies cyclables et ont même accès à 3 stations de vélos en libre-service Bixi.

Paroi d'escalade

**100 m de long
8 à 12 m de haut**





3. DÉTENTE ET NATURE

Pilier vert, serein, libre et ressourçant. Le parc Jean-Drapeau est un véritable poumon à deux pas d'une métropole dense et dynamique, un joyau permettant à tous les citoyens de se retrouver en pleine nature pour la pratique d'activités calmes et apaisantes dans un environnement qui se réinvente au gré des saisons.

Tour de Lévis

Symbole fort et droit trônant au-dessus de la cime des arbres de l'île Sainte-Hélène, la Tour de Lévis, construite dans les années 1930, est un point de repère naturel et historique dans le paysage montréalais. Ouverte au public lors de la saison estivale 2018, les visiteurs de la Tour de Lévis ont pu gravir ses 157 marches intérieures et aboutir à une terrasse d'observation qui offre une vue à 360 degrés, ainsi que des perspectives impressionnantes sur les îles, le fleuve, la ville de Montréal et la Montérégie.

Jardins des Florales

Héritage des Florales internationales de Montréal de 1980, ce secteur nature niché au cœur de l'île Notre-Dame regorge d'une grande variété de fleurs, d'espèces d'arbres et arbustes et de quelques œuvres d'art public. Les Jardins sont dédiés aux visiteurs qui souhaitent découvrir, l'instant d'une balade ou d'un pique-nique, un univers sillonné par des lagunes et empreint d'arômes sucrés et floraux.

Plage Jean-Doré

Oasis reconnue au cœur du parc Jean-Drapeau, la plage Jean-Doré est le repère parfait pour les familles et amateurs de baignade pour se rafraîchir, s'amuser lors de journées thématiques, se reposer

ou s'aventurer sur des embarcations nautiques. La plage Jean-Doré accueille les visiteurs tout au long de l'été dans un environnement sécuritaire et propre, en plus de proposer de multiples activités en périphérie.

- Natation en eau libre;
- Cinq terrains de volleyball de plage qui répondent aux plus hauts standards internationaux, notamment avec une qualité de sable exceptionnelle;
- Parcours à obstacles sur l'eau Aquazilla;
- Location d'embarcations nautiques (canot, kayak, pédalo et planche de surf à pagaie SUP), en collaboration avec Écorécro et KSF.

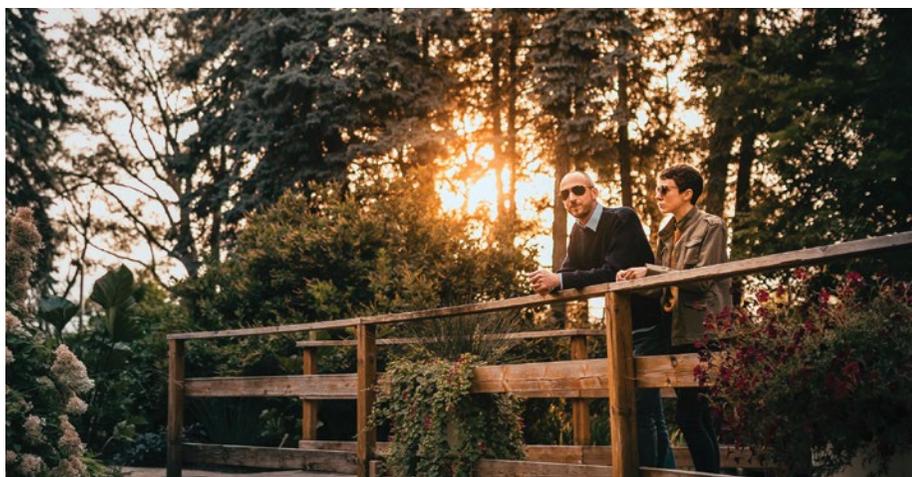



Plage Jean-Doré


*Taux de satisfaction
de la clientèle :*
98 %

71 jours
d'opération

71 918
visiteurs





4. ESPACES LOCATIFS

Pilier issu du riche patrimoine bâti du Parc, il englobe tous les espaces propices à l'organisation d'évènements riches de sens et d'émotions. La Société du parc Jean-Drapeau a accueilli dans la dernière année plus de 175 évènements et 15 tournages dans ses espaces locatifs particulièrement prisés pour leur cadre naturel enchanteur. Mariages, réunions corporatives, lancements de produits, tournages cinématographiques, télévisuels et publicitaires : situés à deux pas du centre-ville de Montréal, les espaces locatifs du Parc offrent une expérience de grande qualité.

La Toundra

La Toundra, adjacente au mythique pavillon du Canada érigé à l'époque pour Expo 67, plaît au premier coup d'œil avec ses fresques originales classées Patrimoine qui ornent les murs et les plafonds hauts qui libèrent l'espace. La fenestration abondante propulse les invités aux premières loges pour apprécier un panorama inouï : d'une part les jardins des Floralies et d'une autre le centre-ville de Montréal.

Polyvalente, La Toundra convient aussi bien aux mariages, aux réunions corporatives, aux fêtes de bureau qu'aux lancements de produits.

Pavillon de la Jamaïque

Au cœur des jardins des Floralies se trouve un véritable joyau habilement conservé et réhabilité depuis Expo 67, prêt à accueillir des évènements dans un environnement grandiose, nature et lumineux.

Le pavillon de la Jamaïque, situé sur l'île Notre-Dame, invite au recueillement et à l'évasion grâce à ses grands pans vitrés ainsi qu'à sa terrasse aménagée avec du mobilier urbain en bois. Une multitude de services complémentaires sont disponibles pour un confort optimal.

Au cœur des jardins







Organisation et gouvernance

Organisation et gouvernance

La Société du parc Jean-Drapeau

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec et délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal. Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38) et sujets à certaines restrictions.

La Société a pour rôle d'administrer, de développer, d'entretenir le parc Jean-Drapeau et d'en assurer l'animation par des activités touristiques et récréatives de calibre international. Son mandat figure dans le protocole d'entente conclu avec la Ville de Montréal, qui, par ailleurs, précise le partage des responsabilités de chaque entité.

Responsabilités de la Société :

- Conservation, protection et mise en valeur des espaces verts et bleus;
- Gestion du site (accueil, sécurité, signalisation);
- Circulation, accès et stationnement;
- Identité visuelle et image du Parc;
- Animation auprès du grand public;
- Gestion et préservation des bâtiments, des véhicules et des équipements;
- Gestion des relations avec les partenaires des deux îles.

Responsabilités de la Ville :

- L'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les égouts et l'aqueduc;
- Le financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations (PTI);
- L'entretien du réseau électrique haute et basse tension jusqu'aux bâtiments;
- L'installation, la conservation et la restauration des œuvres d'art public.

Conseil d'administration

Éthique

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal à caractère public dont les administrateurs sont nommés par le comité exécutif de la Ville de Montréal. Dans l'accomplissement de sa mission, la Société, guidée par ses valeurs, entend être une source de fierté collective et mériter la confiance et le respect des citoyens. En ce sens, les administrateurs ont adopté un code d'éthique et de conduite qui respecte les principes établis par le Code civil du Québec et qui s'inspire du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics applicable aux administrateurs de sociétés d'État nommés par le Gouvernement du Québec. Tous les administrateurs de la SPJD doivent respecter ce code, en signant une déclaration d'intérêts et un serment d'engagement.

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la SPJD est nommé par le comité exécutif de la Ville de Montréal. Neuf membres siègent au conseil d'administration de la Société, afin d'en assurer la gouvernance et d'adopter les orientations stratégiques mises en œuvre par cette dernière. Appuyé par les quatre comités en place, il veille à la saine gestion de la Société. La Société rend des comptes régulièrement au comité exécutif de la Ville de Montréal, tant pour son budget de fonctionnement et ses résultats financiers que pour la planification et la gestion du programme triennal d'immobilisations (PTI). Toute dépense supérieure à deux millions de dollars ou toute entente dont la durée est supérieure à cinq ans doit être déposée au comité exécutif de la Ville pour approbation.

Les comités

MV Comité Modus Vivendi

Le comité Modus Vivendi est un comité du conseil d'administration chargé de faire ressortir et respecter l'identité, l'essence et le génie du lieu distinctif au parc Jean-Drapeau, en interrelation continue avec les premiers utilisateurs et contributeurs du Parc, les citoyens et les partenaires. Le comité accompagne la Société dans la définition et l'application de sa mission, sa vision, ses valeurs et ses orientations stratégiques. Le comité veille à ce que la sélection des projets de développement et la structure des ententes de partenariat respectent ces grandes orientations.

- Nathalie Benoit, présidente
- Pierre Bouchard, membre
- Renaud Coulombe, membre
- Karel Mayrand, membre

G Comité de gouvernance

Le comité de gouvernance aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en examinant tous les aspects du cadre de gouvernance du conseil, pour s'assurer que ce dernier fonctionne de manière efficiente et efficace afin d'appuyer les opérations de la Société du parc Jean-Drapeau.

- Louise Champoux-Paillé, présidente
- Claude Michaud, membre
- Paul-Antoine Troxler, membre

A Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé d'aider le conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance à l'égard de la qualité et de l'intégrité de l'information financière en examinant les documents financiers et en présentant des recommandations et des conseils

sur les stratégies, les initiatives et les politiques en matière de gestion financière et de contrôles internes.

- Paule Bouchard, présidente
- Pierre Bouchard, membre
- Claude Michaud, membre

RH Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines a pour mandat d'examiner les orientations et stratégies en matière de gestion des ressources humaines de la Société du parc Jean-Drapeau, notamment en ce qui a trait à l'évaluation de rendement, la planification de la relève, les politiques salariales et les pratiques générales de ressources humaines de la Société.

- Judy Sheehan, présidente
- Louise Champoux-Paillé, membre
- Paul-Antoine Troxler, membre

Conseil d'administration

(En date du 31 décembre 2018)

Comité des ressources humaines

RH

Comité d'audit

A

Comité de gouvernance

G

Comité Modus Vivendi

MV



MV

Renaud Coulombe
Président

Vice-président et chef des affaires juridiques, Mouvement Desjardins



MV

Nathalie Benoît
Administratrice

Directrice de la promotion institutionnelle, Université du Québec à Montréal



A

Paule Bouchard, FCPA, FCA
Administratrice

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec



MV

A

Pierre Bouchard
Administrateur

Architecte paysagiste



RH G

Louise Champoux-Paillé
Administratrice

MBA et administratrice de sociétés certifiée (ASC)



MV

Karel Mayrand
Administrateur

Directeur général - Régions Québec et Atlantique, Fondation David Suzuki



A G

Claude Michaud
Administrateur

Vice-président du Conseil et directeur général, DNA Capital



RH

Judy Sheehan
Administratrice

Présidente, Assistance RH



RH G

Paul-Antoine Troxler
Administrateur

Directeur Éducation et recherche, Conseil du bâtiment durable du Canada - Québec

Structure organisationnelle

Code de déontologie et règles de régie interne

À leur entrée en poste, les nouveaux employés de la Société du parc Jean-Drapeau doivent signer le *Code de déontologie et règles de régie interne* de la SPJD. Ce document énonce les comportements professionnels appropriés à adopter, et indique certains paramètres pour la prise de décisions des employés et des dirigeants dans le cadre de leurs fonctions. On retrouve dans ce code des clauses relativement à la confidentialité, à la communication avec les médias, aux rapports avec les tiers et aux conflits d'intérêts.



Ronald Cyr

Directeur général

Mandat : Gouverner, diriger et inspirer l'ensemble des directions de la Société dans la gestion, le développement de l'actif et la programmation du parc Jean-Drapeau, tout en assurant une liaison constante entre les diverses instances décisionnelles que sont le conseil d'administration, la haute direction et la Ville de Montréal.



François Cartier

Directeur Marketing, développement commercial et communications

Mandat : Mettre en œuvre, coordonner et promouvoir l'ensemble des événements du parc Jean-Drapeau, de la programmation à la planification des événements, en passant par la gestion des sites récréatifs, du service à la clientèle, des communications et du marketing. Soutenir et faire rayonner les initiatives de la Société à l'interne comme à l'externe.



Marc-André Dawson

Directeur Exploitation

Mandat : Entretien et protéger les actifs naturels et bâtis de la Société, offrir un soutien opérationnel et technique quotidien et coordonner l'ensemble de la logistique entourant les événements internes et externes organisés au Parc.



Mario Duguay ING.

Directeur Infrastructures et gestion de projets

Mandat : Superviser l'ensemble des grands projets de développement, ainsi que les projets inscrits au programme triennal d'immobilisations (PTI). Assurer la gestion de projets, la mise à niveau, le maintien et le développement des actifs immobiliers de la Société, composés de 65 bâtiments combinés à des terrains, des plans d'eau, des équipements sportifs et récréatifs, et autres espaces aménagés.



Jean-François Mathieu

CPA, CMA

Directeur Administration

Mandat : Assurer une saine gestion des fonds de l'organisation, en plus de gérer quotidiennement les ressources humaines et coordonner les services des finances, des approvisionnements, des affaires juridiques, des technologies de l'information et des archives.

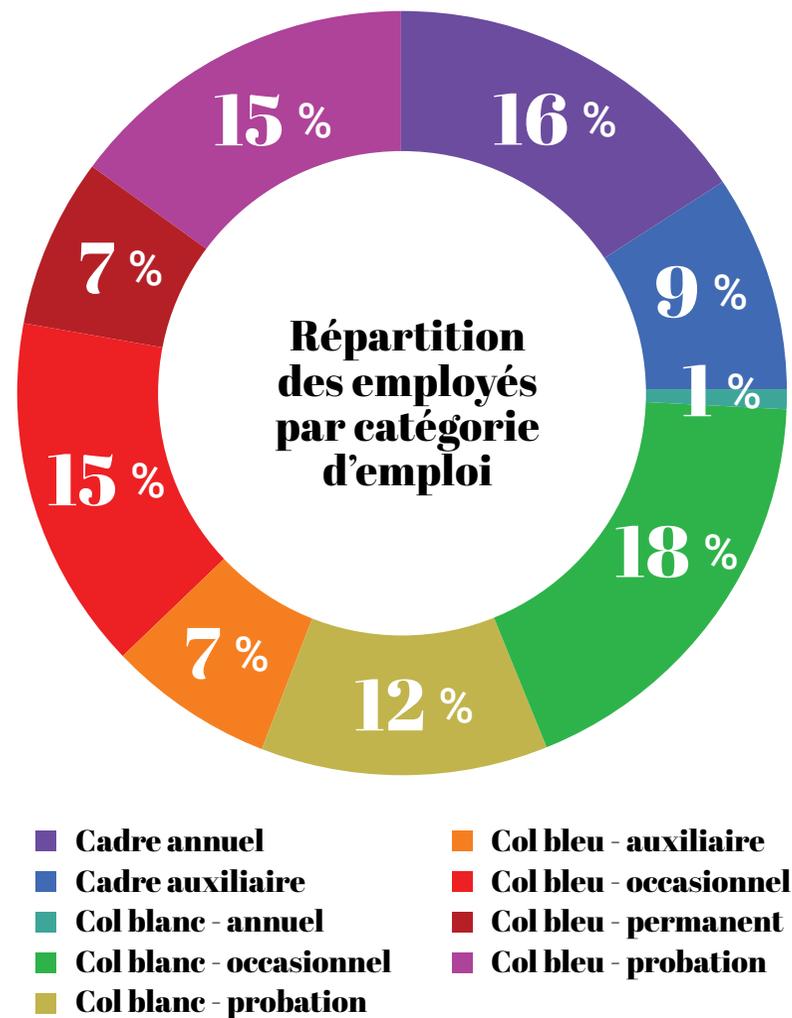
Les employés

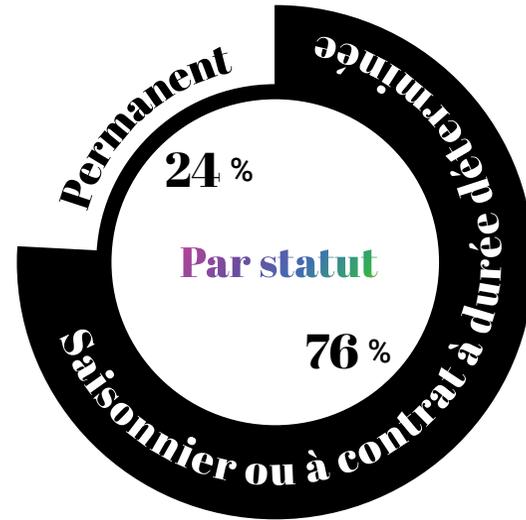
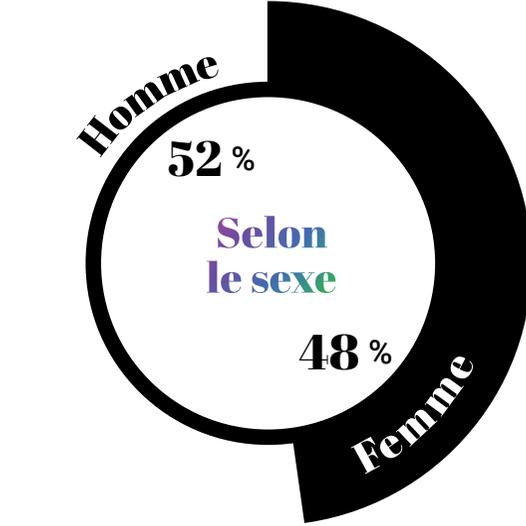
Les équipes de travail à la Société du parc Jean-Drapeau ne manquent pas de talent, autant sur le terrain que dans les bureaux administratifs : des employés dévoués, dynamiques et impliqués, ayant à cœur d'offrir un Parc propre, sécuritaire, accueillant, animé et diversifié à tous les visiteurs.

En misant sur les valeurs communes que sont le développement durable, la qualité du service, la collaboration, l'intégrité et l'innovation, la SPJD s'est engagée à maintenir des conditions gagnantes pour retenir ses talents, les fidéliser et les mobiliser.

La Société, à titre d'employeur, c'est aussi :

- La santé et mieux-être au travail;
- L'embauche de ressources spécialisées et le développement de leurs compétences;
- Le maintien de saines relations de travail et de la paix organisationnelle;
- L'innovation au sein de ses équipes et de ses processus.







A dark, atmospheric photograph of a concert stage. In the center, a large, white skeleton prop stands with its arms raised. The stage is filled with various pieces of equipment, including speakers and lighting rigs. In the foreground, a large crowd of people is visible, their heads and shoulders silhouetted against the stage lights. The overall mood is mysterious and intense.

Réalisations 2018

Faits saillants



8 181 639

VISITEURS

*au parc Jean-Drapeau incluant
l'achalandage des partenaires
insulaires du Parc*



2

CHANTIERS

de construction majeurs



70

ÉVÈNEMENTS



175

**MARIAGES ET
ÉVÈNEMENTS CORPORATIFS**

tenus dans nos espaces locatifs



54 APPELS D'OFFRES

pour

27,7 M\$

Maintien des sites alternatifs pour les grands événements

Pour une deuxième année consécutive, les événements au Parc se sont déroulés, en majeure partie, sur les sites temporaires aménagés de l'île Notre-Dame. Le secteur sud-ouest de l'île Sainte-Hélène étant en travaux jusqu'au printemps 2019, tous les promoteurs d'événements ont eu à faire preuve de rigueur et de créativité dans l'aménagement de leurs rassemblements.

La clientèle a ainsi pu vivre des expériences inoubliables dans une atmosphère festive et un environnement sécuritaire. La Société du parc Jean-Drapeau est confiante et fébrile à l'idée d'accueillir ses partenaires et sa clientèle sur un tout nouveau terrain de jeux pour la saison estivale 2019.

156 jours
*d'accessibilité au circuit en
2018 VS 141 jours en 2017*

Circuit Gilles-Villeneuve : ouverture sécuritaire et horaires bonifiés malgré la réfection des paddocks

Le circuit Gilles-Villeneuve étant une piste multiusage très prisée par les sportifs de tous niveaux, la réfection du bâtiment abritant les installations propices à la tenue du Grand Prix du Canada qui a débuté en juillet 2018 a dû être gérée avec précaution. D'une part, pour assurer la sécurité des usagers en raison des multiples camions et machinerie lourde circulant sur le circuit, et d'autre part pour ne pas trop amputer son accessibilité.

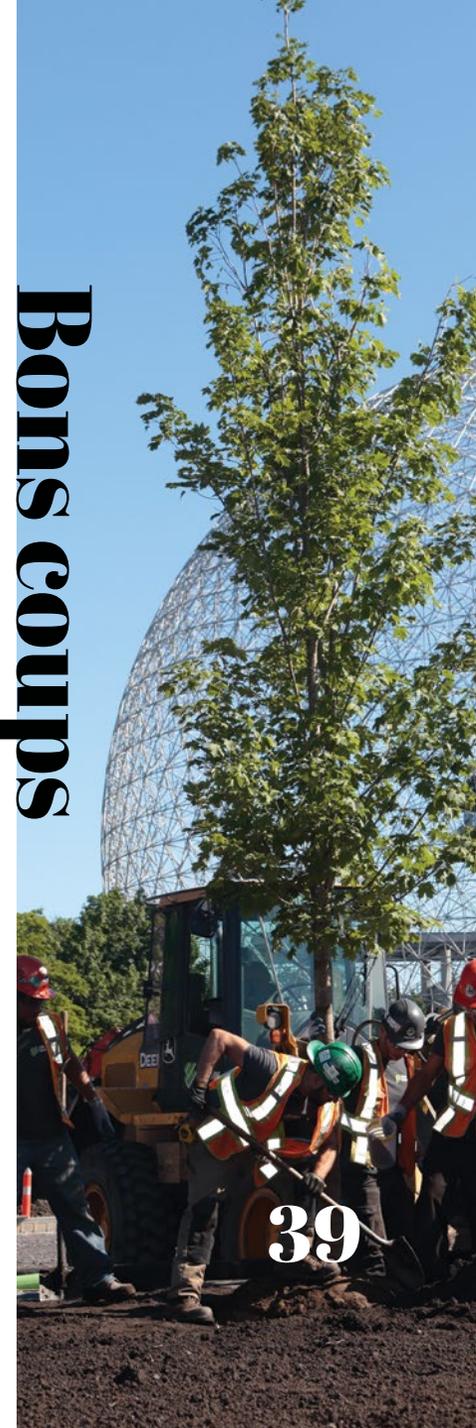
Avec la collaboration des fédérations sportives et des usagers, mais aussi grâce au travail exécuté par l'entrepreneur et ses fournisseurs, le tout orchestré par les équipes de la Société du parc Jean-Drapeau, un environnement sécuritaire sur la piste a été maintenu et un horaire bonifié a même été offert aux cyclistes.

Week-ends du Monde : diffusion de la Coupe du Monde de soccer sur écran géant

C'est dans le cadre de la 14^e édition des Week-ends du Monde, événement produit par la Société du parc Jean-Drapeau, que s'est tenue le 15 juillet 2018, la diffusion de la finale de la Coupe du monde de soccer sur écran géant. Plus de 10 000 amateurs de soccer étaient présents sur le site qui a ouvert ses portes plus tôt pour les accueillir. La couverture médiatique a été exceptionnelle pour ce rassemblement unique, qui n'aurait pu être possible sans la collaboration des employés du Parc.

**+ de 10 000
amateurs
de soccer**

Bons coups



39

Comité de gestion du bruit

Au début de la saison estivale 2018, des représentants de la Ville de Saint-Lambert, de la Société du parc Jean-Drapeau et de l'arrondissement Ville-Marie se sont réunis pour mettre sur pied un projet pilote visant à mesurer les répercussions sonores des événements du Parc.

Un comité directeur et un comité technique ont été créés, avec comme principal mandat de formuler des recommandations pour une meilleure gestion de la propagation du son en 2019.

Quelques mesures prises par le Comité en 2018 :

- Ajout de sonomètres sur les sites événementiels du parc Jean-Drapeau, à Saint-Lambert et aux abords des résidences d'Habitat 67;
- Création d'une page web accessible au public diffusant toutes les 15 minutes les données recueillies par les sonomètres durant la période des événements au Parc;

- Rencontre citoyenne avec la population de la Ville de Saint-Lambert afin d'expliquer le processus en cours et la création du comité tripartite;
- Amélioration du système de signalement de plaintes (téléphone et courriel), afin de permettre à la population de transmettre ses commentaires ou ses insatisfactions.

Des recommandations seront émises par le Comité en prévision de la saison estivale 2019.

Consultation privilégiée dans la cadre du développement de la nouvelle image de marque

L'appel d'offres pour redéfinir l'image de marque a été remporté par la firme Cabana Séguin. Cette année, la Société du parc Jean-Drapeau et l'agence de design ont travaillé de concert dans l'idéation, la conception et l'échéancier de la mise en application de la nouvelle image de marque qui prendra vie dès le printemps 2019.

Dans un souci de gouvernance ouverte,

des personnalités rattachées, de près ou de loin, à l'histoire du Parc, à son logo et son image, ont été invitées à découvrir les prémisses de la nouvelle mouture visuelle du Parc, à émettre des commentaires et des recommandations aux membres de la direction du Parc.

Mobilité et transport sur les îles - étude et diagnostic

En février 2018, la Société du parc Jean-Drapeau a procédé à l'embauche d'un chargé de projet en mobilité et transport, afin de démarrer un projet de Plan de déplacement durable (PDD) commun à l'ensemble des partenaires insulaires, soit le Musée Stewart, le parc d'attractions La Ronde, le Casino de Montréal et la Biosphère, musée de l'environnement.

Le PDD qui a officiellement débuté au printemps 2018 est composé de 3 volets :

- une étude du plan de déplacement;
- une étude du stationnement;

- un plan de gestion des déplacements, incluant l'identification d'actions incitatives à la mobilité durable destiné aux employés et aux visiteurs de l'ensemble du Parc.
- **Juillet** : réalisation d'une enquête à propos de l'origine/destination des visiteurs pour rassembler les informations manquantes.
- **Septembre** : présentation du Diagnostic PDD, proposant un regard critique et réaliste de la situation, du potentiel, des enjeux et objectifs communs à toutes les parties prenantes sur l'île.
- **Novembre** : élaboration d'une vision-cible commune pour l'accessibilité et la mobilité sur les îles partagées par les partenaires insulaires, en prenant aussi en compte les points de vue des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI), la Ville de Montréal et la Société de transport de Montréal (STM).

La Société du parc Jean-Drapeau prévoit déposer un plan final en 2019, avec la collaboration de tous les acteurs, incluant notamment des interventions à réaliser sur les réseaux et les infrastructures.



Projets d'envergure

Plan directeur 2019-2029

Au printemps 2018, le coup d'envoi a été officiellement donné pour la tenue de consultations publiques visant à discuter de la vision, des valeurs et des orientations stratégiques qui devront guider l'aménagement et le développement du Parc sur un horizon de 10 ans. Pilotée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), cette démarche participative populaire a mobilisé les citoyens, élus, partenaires et employés du Parc.

Un processus populaire, un projet structurant

- 24 avril : Ouverture des consultations publiques, explication du processus à la population;
- 7-11-12-19 juin : Soirées thématiques animées ouvertes au public pour discuter des enjeux principaux, soit Services et activités au Parc, Aménagement et mise en valeur du Parc, Transports et déplacements et Image de marque, gouvernance et modèle d'affaires;
- 26-27-28 septembre et 2-3 octobre : Tenue de six séances d'auditions d'opinions et dépôt de plus de 70 mémoires;

- Hiver 2018/Printemps 2019 : Analyse de tout le matériel déposé et rédaction du Rapport par les Commissaires de l'OCPM. La Société du parc Jean-Drapeau, à la réception du Rapport, entamera la rédaction de son Plan directeur 2019-2029 et du plan d'action qui en découle.

L'intérêt témoigné par la population, les associations, les employés ainsi que par les partenaires sur l'avenir du parc Jean-Drapeau est venu confirmer la nécessité d'élaborer un Plan directeur pour guider le Parc dans ses orientations et continuer d'attirer les visiteurs d'ici et d'ailleurs.



Plan d'aménagement et de mise en valeur (PAMV)

Un site entièrement revisité pour répondre aux attentes des visiteurs et à la demande grandissante pour des espaces majestueux, conviviaux et polyvalents. Le parc Jean-Drapeau est le seul à offrir un site extérieur de ce calibre dans la grande région métropolitaine et réserve à tous les citoyens des expériences variées axées sur l'art, la culture, l'histoire, le sport, le plein air et la découverte.

Budget total

73,4 M\$

38,4 M\$

Ville de Montréal

35 M\$

*Ministère des Affaires
municipales et de
l'Habitation (MAMH)*

En 2018, le projet du parc Jean-Drapeau visant à revitaliser tout le secteur sud-ouest de l'île Sainte-Hélène a franchi des jalons importants :

- Appel d'offres pour système de tours à délais;
- Appel d'offres pour le déploiement de la fibre optique sur tout le site;
- Appel d'offres pour le remplacement d'un émissaire important tout près de la Biosphère;
- Pieutage et enfouissement des neuf bases des tours à délais;
- Pose du pavé signature en béton le long de l'Allée centrale;
- Construction du pavillon d'information, du restaurant et du nouveau bâtiment sanitaire;
- Travaux d'arboriculture dans les bacs de plantation, le long de l'Allée centrale et en bordure de la Promenade riveraine;
- Aménagement des infrastructures souterraines dans l'Amphithéâtre et d'une grande portion des surfaces extérieures;
- Installation du mobilier urbain, des divers types d'éclairage, dont les lampadaires similaires à ceux d'Expo 67 et les grands mâts d'éclairage multiusage à proximité de l'Amphithéâtre;

Quelques travaux sont prévus pour le printemps 2019, au niveau des surfaces du parterre de l'Amphithéâtre, de la finition des bâtiments ainsi que leur mise en service et de l'aménagement paysager : juste à temps pour l'ouverture de ce lieu grandiose!



Réfection des paddocks du circuit Gilles-Villeneuve

Les anciens paddocks du circuit Gilles-Villeneuve ont officiellement été détruits en 2018, afin de laisser place aux nouvelles installations prévues dans l'entente relative à la tenue du Grand Prix du Canada de 2015 à 2029. Datant de 1988, les installations devaient être entièrement rebâties afin de répondre aux nouvelles exigences technologiques et logistiques de la Formule 1.

Budget total
59 M\$

41 M\$
Ville de Montréal

18 M\$
MAMH

44

Un espace privé spacieux, lumineux et moderne, dans un lieu unique à cinq minutes du centre-ville de Montréal. Des installations spécialement destinées à la Formule 1 mais qui seront disponibles en location le reste de l'année pour des événements corporatifs ou privés.

Grandes étapes des travaux de construction en 2018

Connexions temporaires :

- Services d'électricité
- Télécommunications et eau

Démolition/désinstallation de l'existant :

- Démantèlement des infrastructures
- Démontage des structures par Groupe de course Octane
- Démantèlement des infrastructures de télécommunication
- Démolition des transformateurs sur socle (TSS) de télécommunication

- Démolition du bâtiment existant à partir du 3 juillet 2018

Construction des nouvelles installations :

- Forage des pieux et ancrages
- Travaux d'excavation, armature et coulée pour les longrines et têtes de pieux
- Fondation de l'ascenseur et du monte-charge
- Mise en place de la plomberie et électricité sous-dalle
- Coulée des dalles de béton du rez-de-chaussée et des 2^e et 3^e étages
- Montage des structures en acier et en bois sur trois étages
- Début des travaux de toiture
- Fermeture partielle du bâtiment avant l'arrivée de la neige grâce à l'installation des panneaux de béton préfabriqués et des murs-rideaux

- Début de l'installation des gradins aux 2^e et 3^e étages
- Commencement des travaux de mécanique et d'électricité dans le bâtiment

La Société du parc Jean-Drapeau gère ainsi un impressionnant chantier qui doit être complété en 10 mois, incluant la mise en service du bâtiment, à temps pour le Grand Prix du Canada 2019. Un projet vite fait et bien fait, à l'image de la Formule 1!

Partenaires

Architecture: Les architectes FABG

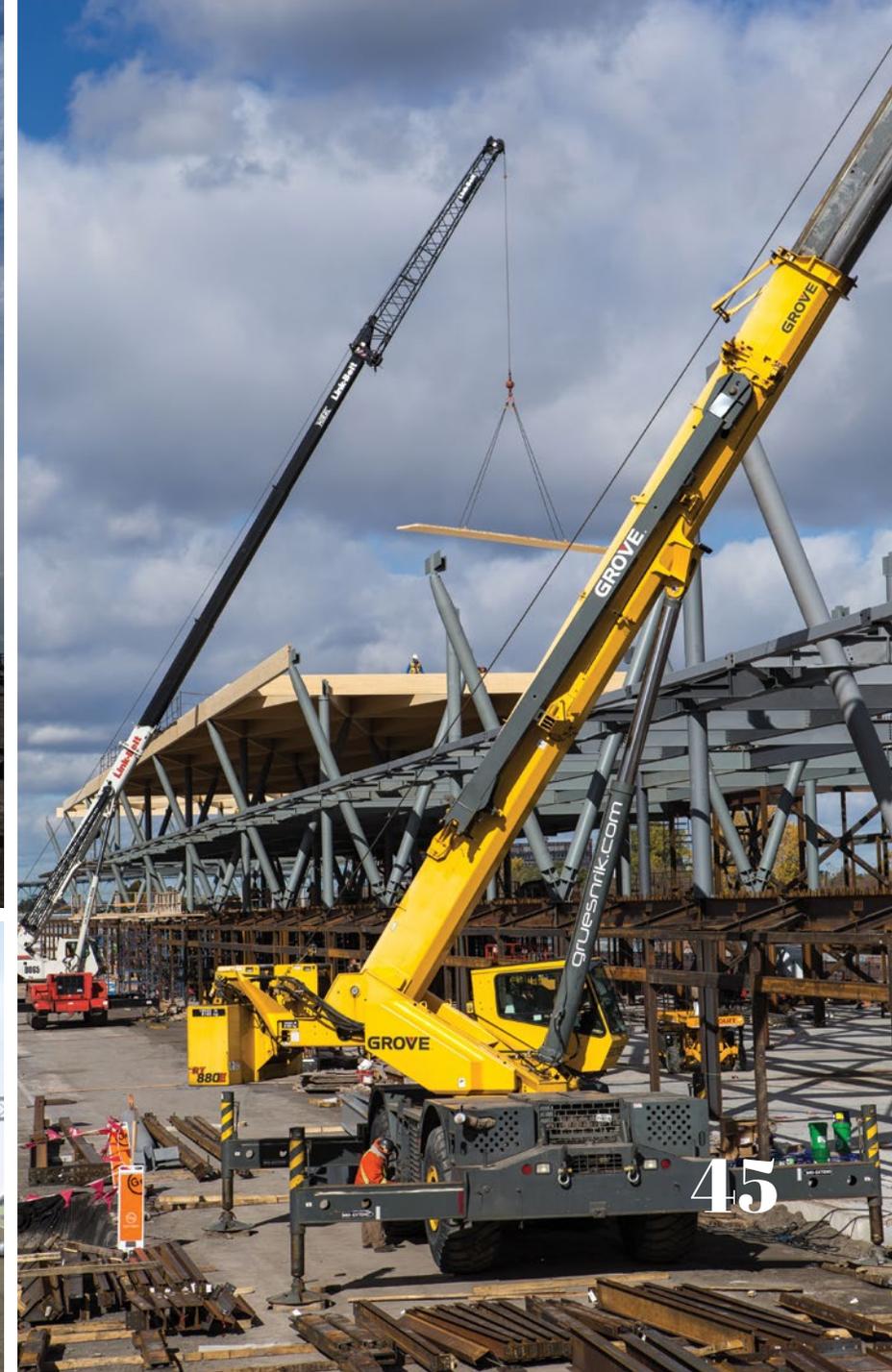
Construction : Groupe GEYSER

Ingénierie : CIMA+

Gestion de projets : AECO

Contrôle qualité : FNX INNOV

Scénographie : Go Multimédia





Mise en œuvre d'un plan maitre forestier

Véritable joyau de verdure situé au cœur du fleuve Saint-Laurent, le parc Jean-Drapeau est un lieu de détente et de divertissement unique en pleine nature. Avec de grands projets de rénovation en cours et une réflexion pour le prochain Plan directeur, il est primordial pour la Société du parc Jean-Drapeau de favoriser la préservation et le développement de son patrimoine arboricole, et de se pourvoir d'un plan d'action.

L'année 2018 a permis à la Société du parc Jean-Drapeau de se doter d'un plan maitre forestier afin de recenser les arbres présents sur l'ensemble de ses 268 hectares. Dûment développé par Jean-Jacques Lincourt, horticulteur, en collaboration avec la Société, le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, ainsi que le Jardin botanique de Montréal et l'Institut de recherche en biologie végétale, l'objectif principal étant de « **Mettre l'arbre au cœur du processus d'aménagement du territoire et de l'ensemble des activités du parc Jean-Drapeau afin d'assurer la conservation et le développement de sa forêt** ». Il s'agit du premier plan maitre forestier à être complété au Parc.

De façon détaillée, sept volets menant à des interventions ou les encadrant composent les sous-objectifs du plan :

1. Maintenir et améliorer l'état de santé des arbres;
2. Assurer l'équilibre écologique des zones boisées;
3. Protéger les arbres remarquables et à statut précaire;
4. Préserver les caractéristiques des entités paysagères;
5. Maintenir et augmenter la canopée du Parc;
6. Sensibiliser et mobiliser les intervenants et usagers du Parc à la protection des arbres et des boisés;
7. Assurer la mise à jour des connaissances sur l'état de la forêt.

Avec une forêt écologique, des espaces événementiels, des jardins matures et des milieux aquatiques, la variété d'espèces arboricoles du Parc est tout aussi diversifiée que ses activités.

16 478 arbres

Indice de canopée = **29 %**
pour l'ensemble du Parc



112 espèces
dont 48 espèces indigènes

**3 espèces
prédominantes :**



*l'Orme de
Sibérie*



*le Frêne de
Pennsylvanie*



*le Micocoulier
occidental*

**11 espèces
d'érables** 

**833 ormes
d'Amérique**
*une des plus belles espèces
arborescentes du Québec*



Un saule blanc pleureur de
175 cm de diamètre

*situé dans les jardins des Floralies
faisant partie des premières plantations
de l'île Notre-Dame lors de l'Expo 67.*



Zone Hospitalité du circuit Gilles-Villeneuve

Avant la tenue du Grand Prix du Canada 2018, des plate-formes amovibles ont été aménagées au-dessus d'une portion du Bassin olympique, sur des infrastructures fixes, à l'arrière des paddocks : il s'agit de la Zone Hospitalité. Cet espace est dédié aux équipes de Formule 1 qui peuvent y aménager leurs aires de repas et de rencontres.

Détails du projet

- Rénovation du mur de soutènement;
- Conception, production et installation de la structure amovible;
- Achat de 13 conteneurs-cuisines;
- Achat de 13 tentes pour accueillir le mobilier et l'équipement de chaque écurie.

Partenaires

Structures/plate-formes : Groupe TNT

Conteneurs-cuisines : Steel Space Concepts

Tentes : Grandchamp Chapiteaux



Développement de produits

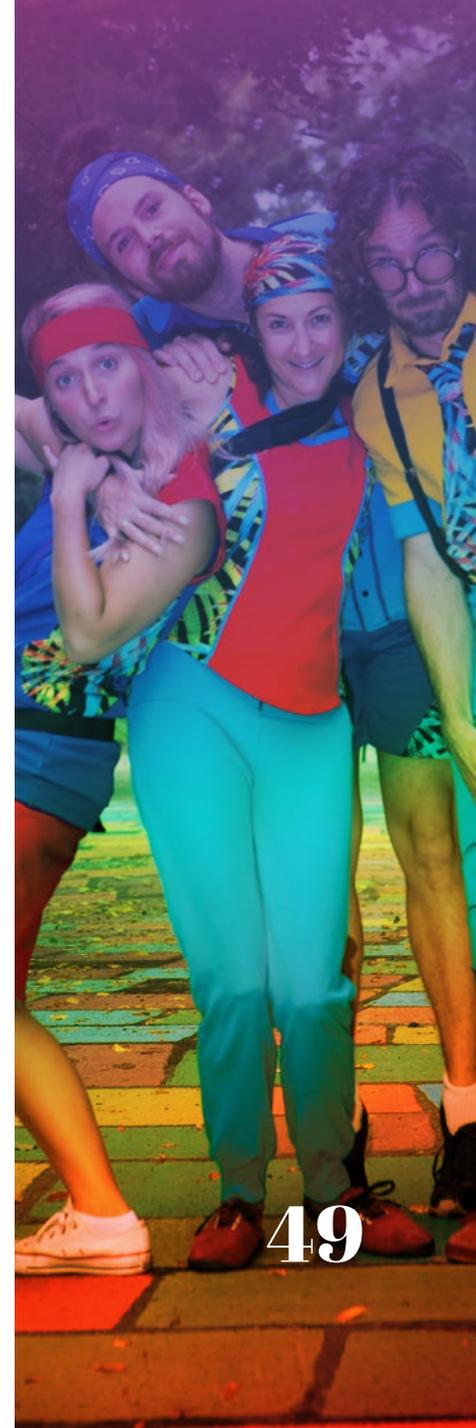
Une réorganisation stratégique du département a eu lieu en 2018, créant du même coup deux services distincts, soient le Développement de produits (anciennement la Programmation) et le Développement commercial. L'équipe du Développement de produits se concentre sur la création d'une offre 4 saisons sur mesure pour les visiteurs du Parc, en collaboration avec les partenaires et promoteurs, tandis que le Développement commercial se concentre plutôt sur l'offre reliée aux multiples espaces locatifs, ainsi que sur la recherche et l'optimisation des partenariats et commandites.

En tant que site récréotouristique unique en son genre, le Parc est un environnement formidable pour les visiteurs, mais aussi un terrain de jeux pour les équipes œuvrant au Développement de produits. En 2018, le parc Jean-Drapeau a offert une série d'activités et d'événements ludiques axés sur le plaisir en famille et la découverte des îles. Avec les travaux toujours en cours sur l'île Sainte-Hélène, la Société a su composer avec des sites

évènementiels alternatifs et tirer le meilleur de cette situation temporaire, en amenant les visiteurs à profiter de tous les pôles d'attraction accessibles au Parc. Une année faste pour les amateurs de musique, de sport, de plein air, de culture et de divertissement qui ont, encore une fois cette année, participé à faire de 2018 une année réussie.

Réalisations 2018

- **Escouade animation** : Une troupe d'animateurs affublés de costumes rigolos ont circulé en voiturettes colorées, mettant en place des activités spontanées, allant de la confection de château de sable, des cours de Zumba au karaoké improvisé.
- **Plage en fête** : Célébration d'ouverture avec des activités familiales, dont un kiosque d'interprétation de la faune et la flore, des jeux gonflables et la fabrication d'embarcations nautiques recyclées.
- **Week-end en famille** : Les familles se sont éclatées à la Plage et au Complexe aquatique où elles ont pu admirer les performances de la plongeuse Lysanne Richard et se prélasser au cinéma flottant, une activité ayant généré un bel engouement sur les médias sociaux.
- **Le voyage des îles** : Trois roulottes sont apparues dans des lieux méconnus du Parc afin de les faire découvrir. Réalisé par la Pépinière, financé par Loto-Québec et avec le soutien du parc Jean-Drapeau, le projet avait pour objectif de montrer le côté attractif des îles en dehors des grands évènements et de redécouvrir des pôles d'attraction.
- **Carnet de voyage** : Sous la forme d'un parcours autonome inspiré par les chasses au trésor de notre enfance, en collaboration avec la Biosphère, musée de l'environnement et le Musée Stewart, le Carnet de voyage amène les promeneurs à découvrir le Parc ainsi que certains faits inusités, et ce, à tout moment dans l'année.
- **Tour de Lévis** : Ouverte pour l'ensemble de la saison estivale, les gens ont pu grimper au sommet de la Tour pour admirer la vue et, à sa base, profiter du nouvel aménagement extérieur pour se reposer dans des hamacs. En haute saison, jusqu'à 430 personnes par jour sont passées par la Tour.





Exploitation

50

La poursuite du chantier du PAMV sur l'île Sainte-Hélène, le maintien des sites alternatifs pour les grands événements sur l'île Notre-Dame ainsi que la mise en chantier des nouveaux paddocks ont engendré une année fort occupée pour la direction de l'Exploitation. Les équipes sur le terrain ont dû redoubler d'efforts et faire preuve d'une grande rigueur, afin d'assurer le bon déroulement de toutes les activités.

De plus, une modification à la structure organisationnelle a amené un transfert du service des Installations sportives et de la coordination événementielle à la direction de l'Exploitation. Cette intégration a permis une uniformisation de la gestion de l'ensemble des événements et une plus grande efficacité entre autres dans la mise en service des nouvelles installations. À travers ce changement de structure, plusieurs postes de la direction de l'Exploitation ont pu être consolidés.

Réalisations 2018

- Coordination permettant le maintien de la tenue des événements malgré les chantiers majeurs (Paddocks et PAMV). Mention particulière à la coordination entre la démobilitation du Grand Prix du Canada qui s'est déroulée en même temps que la mobilisation du chantier des nouveaux paddocks et le montage des grands événements d'evenko;
- Collaboration avec l'équipe des Infrastructures et gestion de projets, afin d'assurer le déploiement de la nouvelle zone Hospitalité;
- Mise en place d'un comité de coordination événementiel qui analyse l'ensemble des activités ayant lieu sur le site et s'assure d'une bonne cohabitation logistique visant une amélioration de l'expérience client;
- Modernisation des composantes de sécurisation de tous les bâtiments de la SPJD;
- Mise à niveau de l'éclairage des lampadaires du chemin du Chenal Le Moyne;
- Mise en place d'un programme d'amélioration continue.

Gestion de
5 278 appels
*par le centre
des opérations*

Réalisation de
617 rapports
d'évènements

Réalisations - Installations sportives

- Signature d'une nouvelle entente entre le Parc et la Fédération d'escalade du Québec pour une utilisation optimale de la Paroi d'escalade extérieure située sur l'île Sainte-Hélène, idéalement sur les quatre saisons en 2019;

Cyclisme

- Succès de la cohabitation sécuritaire entre les travaux de réfection des paddocks du circuit Gilles-Villeneuve et les multiples événements sportifs dans ce secteur;
- Nomination d'une personne responsable du dossier « cyclisme » afin de coordonner les discussions et les actions à prendre;

Le Bassin olympique est devenu, depuis le printemps dernier,
le Centre national d'entraînement de Para Canoë

- Développement d'un Plan cadre sur la pratique du vélo au parc Jean-Drapeau 2018-2020, en collaboration avec le Comité aviseur paritaire, dont font partie des représentants des différentes fédérations sportives (Parasports Québec, Fédération Québécoise des Sports Cyclistes, Vélo Québec, Triathlon Québec), de la STM et de la Ville de Montréal, ainsi que plus de 50 employés rencontrés et consultés.

Complexe aquatique et Plage Jean-Doré

- Réouverture du Complexe aquatique et embauche massive réussie dans les équipes des installations aquatiques où il y avait plus de 50 postes à combler;
- Accueil du Psicobloc Open Series 2018, première compétition d'escalade extrême au-dessus de l'eau au Canada. L'événement a accueilli plus de 3 400 visiteurs sur 3 jours et a bénéficié d'une excellente couverture médiatique;
- Tenue à la Plage Jean-Doré de l'International Eau libre Blue de Montréal, soit la première compétition de nage en eau libre à Montréal. Plus de 150 nageurs ont bravé les eaux pour franchir des distances de 1 km, 2 km ou relais 2 X 500 m.

- Mise en place d'un projet pilote par le Parc et la Fédération de water-polo du Québec durant la saison 2018 pour un premier champ de jeu de water-polo en eau libre au Canada. La surface de jeu mesurait 20 x 25 m. et avait été installée sur le Lac de la Plage Jean-Doré.
- Dans le cadre d'un projet pilote, le Complexe est devenu le premier site d'entraînement au Canada avec une plate-forme de plongeon de 23 mètres de hauteur. Lysanne Richard, athlète médaillée de plongeon de haut vol, y a même débuté son entraînement extérieur;
- Aménagement d'une nouvelle zone d'ombre autour de la piscine récréative et ajout de nouveaux casiers numériques dans les vestiaires.

Triathlon Esprit Montréal
4 000 visiteurs
The Color Run
3 500 visiteurs



Maintien des actifs

Afin d'assurer la pérennité des infrastructures et améliorer la qualité des installations du parc immobilier composé de 65 bâtiments, combinés aux terrains, aux plans d'eau, aux équipements sportifs et récréatifs, ainsi qu'aux autres espaces aménagés, de multiples projets de revitalisation, de conservation ou de mise à niveau s'imbriquent dans une vision à long terme, pour un héritage de qualité et une expérience historique inspirante pour les visiteurs.

Réalisations 2018

- Aménagement extérieur du Quartier des athlètes, dont l'entrée principale et la terrasse côté bassin, incluant l'ajout de mobilier et de végétaux;
- Complétion des travaux de remplacement du système de câbles et des bouées du Bassin olympique permettant la tenue des compétitions de canoë-kayak et d'aviron;

- Aménagement d'une zone d'ombrage au Complexe aquatique grâce à de grandes toiles semi-permanentes au-dessus de certaines aires de repos et remplacement des casiers pour les usagers;
- Phase 1 de la réfection de la toiture du Musée Stewart visant à restituer l'apparence et la matérialité d'origine de la toiture, par la pose de tuiles en acier inoxydable étamé en remplacement des bardeaux d'asphalte. Travaux réalisés dans un souci d'harmonisation avec la toiture du bâtiment de la petite pouillère;
- Début des travaux de reconstruction du système de filtration des eaux de la plage Jean-Doré et de la station de vidange du lac des Régates.





Lancement de
54 appels d'offres
en 2018, pour une
valeur de 27,7 M\$

Avec de nombreux chantiers en cours au Parc, la réorganisation de certaines directions ainsi que le besoin croissant de varier les sources de revenus autonomes, la Société a su faire preuve de rigueur et d'une grande collaboration.

Réalisations 2018

- Refonte du Règlement de délégation de pouvoirs du conseil d'administration;
- Révision et consolidation des structures organisationnelles;
- Hausse de la prévention et de la sensibilisation en santé et sécurité au travail;
- Réduction de 85 % des sommes imputées à la CNESST;
- Réduction de 50 % du nombre de dossiers ouverts à la CNESST;
- Refonte des canevas budgétaires et élaboration d'un cahier de référence;
- Rénovation des salles de serveurs et de télécommunications;
- Lancement de 54 appels d'offres en 2018, pour une valeur de 27,7 M\$.

Administration et gestion interne

Développement durable

Dans son désir de penser, planifier et agir de plus en plus selon des principes de développement durable, la Société du parc Jean-Drapeau a accueilli dans son équipe en octobre 2018 une nouvelle ressource relevant directement de la Direction générale.

Cela permet, entre autres, à la Société :

- de structurer sa transition écologique;
- d'obtenir des conseils judicieux et adaptés à son environnement et à son contexte.

Actions préliminaires en développement durable

2018 : Démarrage de l'état des lieux des pratiques en développement durable de la Société et intégration des concepts y afférents dans les réflexions du futur plan directeur.

2019 : Finalisation de l'état des lieux, mise en pratique et actualisation de la Politique de développement durable. Préparation du plan d'action, puis application et suivi de celui-ci. Encadrement du processus de reddition de comptes en développement durable.

Actions et initiatives dans les événements produits par la SPJD

- Optimisation de la gestion des matières résiduelles;

- Réduction de la consommation de ressources (eau, papier, plastique, polystyrène, batteries, ampoules, etc.);
- Utilisation de voiturette électrique pour les déplacements et flotte de véhicules hybrides et électriques;
- Appel à des fournisseurs et organismes locaux travaillant avec des OBNL en culture;
- Programmation pensée pour intégrer des principes d'accessibilité, de gratuité, d'intégration, d'ouverture d'esprit et de sensibilisation.

Réalisations 2018

- Mise en œuvre d'un plan maître forestier  page 46-47
- Session de sensibilisation au développement durable pour l'équipe de direction ;
- SPJD est dorénavant membre du Regroupement des festivals engagés en développement durable de Tourisme Montréal;
- Programme de reconnaissance pour les bénévoles de la Fête des neiges et des Week-ends du monde.

Études en développement durable effectuées en 2018 :

- Analyse de cycle de vie préliminaire des activités de la Société du parc Jean-Drapeau réalisée par le CIRAI

(Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services), afin d'établir un portrait initial des impacts environnementaux associés aux opérations et activités de la Société ainsi qu'aux déplacements pour l'ensemble des acteurs insulaires.

- Réflexion stratégique de développement durable pour le parc Jean-Drapeau réalisée par Ellio, Conseil en stratégie et développement durable, visant à aider la SPJD dans la construction d'une réflexion stratégique pour choisir ses activités de développement.

Le développement durable dans les projets du Parc

De petites et moyennes actions concrètes ont été entreprises par les équipes de la Société du parc Jean-Drapeau afin d'intégrer des processus reliés au développement durable dans leurs actions quotidiennes. Autant au niveau de la gestion des projets majeurs que ceux en maintien d'actifs, ou lors de l'organisation de divers événements, ce sont de bons débuts qui méritent d'être reconnus!

Actions entreprises dans des projets reliés aux infrastructures

- Soumission de projet à l'article 22 de la Loi sur la Qualité de l'environnement (LQE);
- Utilisation d'huile végétale pour la machinerie sur place;
- Utilisation de produits de peinture avec la mention « choix environnemental » et de produits sans COV certifiés « Green Seal »;
- Suivi des déchets pris en charge par les filières appropriées pour une gestion optimale;
- Sur le site, réalisation d'un tri entre les déchets non récupérables et ceux réutilisables et/ou récupérables;
- Utilisation de produits conçus en plastique HDPE (résine polyéthylène de haute densité) dont le contenu recyclé pré-consommation est de 30 % minimum.

Actions et initiatives entreprises dans les projets majeurs

Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'île Sainte-Hélène

En plus d'être accessible universellement, de promouvoir la culture, le patrimoine et la mobilité durable, l'aménagement du site vise à assurer la protection de l'environnement en considérant la qualité de l'air, les matières résiduelles, l'énergie, l'eau, le sol et la biodiversité.

Réfection des paddocks du circuit Gilles-Villeneuve

Les architectes et ingénieurs ayant œuvré sur le projet des nouveaux paddocks ont mis en place plusieurs éléments visant à diminuer l'empreinte écologique de la bâtisse et à favoriser le développement économique local.

Voici quelques mesures concrètes dans ces deux projets :

- Utilisation maximale de matériaux locaux et sélection judicieuse de matériaux en tenant compte de leur qualité et leur impact écologique;
- Réutilisation de matériaux;
- Réduction de la consommation énergétique en favorisant la technologie DEL;
- Système de récupération de chaleur dans le Pavillon d'information et appareils de plomberie à faible consommation d'eau;
- Utilisation de matériaux qui favorisent la percolation des eaux de pluie et l'infiltration naturelle des eaux dans le sol ou vers les îlots de verdure;
- Plantation d'espèces végétales qui favorisent la stabilisation des berges et du sol;
- Mise en valeur du patrimoine d'Expo 67 en intégrant des éléments architecturaux signature;
- Réalisation d'une terrasse végétalisée au 3^e étage;
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture des paddocks, afin d'emmagasiner l'énergie solaire et compenser pour l'importante dépense énergétique engendrée lors d'un événement comme le Grand Prix du Canada.



Mobilité et transport sur les îles - Étude et Diagnostic

En février 2018, la Société du parc Jean-Drapeau a procédé à l'embauche d'un chargé de projet en mobilité et transport afin de conseiller ses collègues, démarrer des projets et influencer l'aspect Mobilité durable dans tous les projets du Parc.

En termes de planification stratégique en mobilité, il y a eu le démarrage d'un projet de **Plan de déplacement durable (PDD)** commun à l'ensemble des partenaires insulaires, soit le Musée Stewart, La Ronde, le Casino de Montréal et la Biosphère, musée de l'environnement.

- **Printemps 2018** : Démarrage officiel du PDD, composé de 3 volets :
 1. une étude du plan de déplacement;
 2. une étude du stationnement;
 3. un plan de gestion des déplacements, incluant l'identification d'actions incitatives à la mobilité durable à destination des employés et visiteurs de l'ensemble du Parc)

- **Juillet** : Réalisation d'une enquête à propos de l'origine/destination des visiteurs.
- **Septembre** : Présentation du Diagnostic PDD, proposant un regard critique et réaliste de la situation, du potentiel, des enjeux et objectifs communs à toutes les parties prenantes sur les deux îles.
- **Novembre** : Élaboration d'une vision-cible commune pour l'accessibilité et la mobilité sur les îles partagées par les partenaires insulaires, en prenant aussi en compte les points de vue des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI), de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM).

La Société du parc Jean-Drapeau prévoit déposer un plan final en 2019, avec la collaboration de tous les acteurs, incluant notamment des interventions à réaliser sur les réseaux et les infrastructures.

Du côté du PAMV sur l'île Sainte-Hélène, il y a eu l'élaboration de scénarios de gestion de flux des spectateurs en fin d'évènements qui se dérouleront dans le secteur de l'Amphithéâtre.

Deux autres projets majeurs touchant la mobilité sur les îles se dérouleront aussi sur plusieurs années :

- Études pour la création d'un lien piéton et vélo entre le pont Jacques-Cartier et le chemin McDonald (travaux prévus à l'automne 2019);
- Études pour l'aménagement d'un pôle de mobilité autour de la station de métro Jean-Drapeau (travaux prévus au printemps 2020).



Communications et marketing

En 2018, l'équipe communications-marketing a œuvré à améliorer ses connaissances de la clientèle du Parc, afin de mieux la desservir. Elle a aussi entrepris de nombreuses activités de communication en collaborant avec ses partenaires, voisins, associations, promoteurs et entrepreneurs dans l'optique d'assurer une cohabitation optimale sur le terrain et aux alentours. Ce fut une année de chantiers, au sens figuré comme au sens propre.

Réalisations 2018

- Réalisation d'une étude sur la segmentation des clientèles du parc Jean-Drapeau;
- Premières étapes liées à la refonte de l'image de marque en collaboration avec la firme Cabana Séguin;
- Collaboration constante avec les partenaires insulaires et les fédérations sportives, afin de maintenir des accès à un maximum de pôles d'attraction sur les deux îles pendant les événements majeurs tenus sur des lieux alternatifs;
- Création et participation active au Comité de gestion du bruit avec l'arrondissement Ville-Marie et la Ville de Saint-Lambert afin d'évaluer l'impact sonore des événements d'envergure au Parc; (Comité bruit :  page )



**+17 %
abonnés**
à la page Facebook



**+40 %
abonnés**
à la page Instagram



**1 518 338
visiteurs**
www.parcjeandrapeau.com
(+ 16 % VS 2017)

L'expérience client est au cœur des préoccupations du Parc. Les employés, visiteurs occasionnels ou adeptes fidèles du Parc sont tous des ambassadeurs potentiels qu'il faut sonder, écouter et combler. Dans cette optique, l'équipe du Service à la clientèle, les Ressources humaines et le Marketing travaillent de concert pour leur offrir, au quotidien, une expérience inoubliable au parc Jean-Drapeau.

Réalisations 2018

- Prise en charge du traitement et du suivi des commentaires sur les réseaux sociaux;
- Mise en place d'une carte des sentiers piétonniers pour offrir une meilleure expérience aux visiteurs qui souhaitent se déplacer à pied;

- Formation Expérience client offerte à l'ensemble des cadres du parc Jean-Drapeau : plus de 90 employés ont été sensibilisés au cours du mois de mars 2018.
- Nouvel outil de gestion des objets perdus, incluant un formulaire en ligne pour un visiteur ayant égaré un bien au Parc. En 2018, 1135 objets perdus ont été récupérés par le Parc et près de 10 % ont été redonnés à leur propriétaire;
- Accessibilité universelle
 - Formation par Altergo présentée à 20 cadres SPJD pour les sensibiliser à l'importance d'accueillir tous les visiteurs au Parc, incluant ceux ayant des limitations fonctionnelles;
 - Nomination d'un responsable du dossier de l'accessibilité universelle, réalisation d'un inventaire détaillé des aménagements et services offerts à cette clientèle et partage de l'inventaire avec tous les employés terrain;
- Planification et démarrage de projets pour améliorer l'accessibilité universelle au Parc;
- Recherche de solutions et collaboration avec différents partenaires pour la réduction du bruit lors des grands événements;
- Consolidation de la structure organisationnelle pour le développement et la gestion du service à la clientèle par, entre autres, la création d'un poste annuel de superviseur service à la clientèle;
- Début de la planification, la coordination de la mise en service et la gestion du nouveau pavillon d'information;
- Démarrage de l'implantation des données de la segmentation des clientèles du parc Jean-Drapeau dans l'optique d'améliorer l'expérience de chaque visiteur.



Expérience
client



A dark, monochromatic photograph of a beach scene. In the foreground, there is a body of water with ripples. In the middle ground, several people are visible: a woman in a swimsuit walking, a man in shorts walking, and a group of people sitting on the sand. In the background, there are trees and a street lamp. The overall atmosphere is quiet and somewhat somber due to the low light and dark tones.

Revue financière

Rapport des auditeurs indépendants



Deloitte.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Société du parc Jean-Drapeau

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société du parc Jean-Drapeau (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de les actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Montréal, Québec
Le 28 mars 2019

État de la situation financière

Au 31 décembre 2018

		2018	2017
Actifs financiers			
Encaisse		375 158 \$	17 860 \$
Dépôt à terme, à 2,1 % échéant en janvier 2019 <i>(1,14 % échu en janvier 2018)</i>		5 100 000	3 300 000
Débiteurs	<i>(note 4)</i>	31 493 500	13 442 029
		36 968 658	16 759 889
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	<i>(note 6)</i>	27 587 258	10 814 086
Revenus reportés		311 450	332 640
Retenues sur contrats		6 480 966	1 078 679
		34 379 674	12 225 405
		2 588 984	4 534 484
Actifs financiers nets			
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	<i>(note 7)</i>	22 392	21 196
Charges payées d'avance		247 179	201 305
		269 571	222 501
		2 858 555 \$	4 756 985 \$
Excédent accumulé			
Engagements et éventualités	<i>(note 8)</i> <i>(notes 14 et 15)</i>		
Droits contractuels	<i>(note 16)</i>		

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

État des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

65

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
Revenus	(note 17)		
Évènements	5 062 700 \$	4 825 555 \$	5 438 237 \$
Locations	760 500	944 369	917 202
Stationnements	1 215 400	1 617 115	1 596 721
Droits d'entrée	1 054 000	866 918	575 417
Commandites	358 000	298 071	324 410
Concessions	172 000	214 742	217 643
Énergie	3 361 900	3 466 191	3 377 942
Intérêts	70 000	145 649	89 502
Autres	115 000	94 740	66 399
	12 169 500	12 473 350	12 603 473
Contribution de la Ville de Montréal	(note 10)	12 894 000	11 706 000
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	(note 10)	830 000	2 676 149
	25 893 500	26 239 100	26 985 622
Inscription au calendrier de courses	18 152 000	18 151 992	17 796 070
	44 045 500	44 391 092	44 781 692
Charges (Annexe I)			
Direction générale	648 200	898 137	672 108
Administration	3 327 600	3 208 643	2 867 424
Marketing, développement commercial et communications	4 677 700	4 749 258	5 654 357
Infrastructures et gestion de projets	606 800	302 474	230 693
Exploitation	13 019 000	12 784 131	9 746 973
Énergie	(note 12)	4 518 800	4 367 262
Projets spéciaux et frais financiers	337 900	558 267	412 433
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	(note 10)	1 048 000	2 543 572
Amortissement des immobilisations corporelles	15 000	13 737	44 983
	28 199 000	28 137 530	26 539 805
Inscription au calendrier de courses	18 152 000	18 151 992	17 796 070
	46 351 000	46 289 522	44 335 875
Excédent (déficit) de l'exercice	(2 305 500)	(1 898 430)	445 817
Excédent accumulé au début de l'exercice	4 756 985	4 756 985	4 311 168
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	2 451 485 \$	2 858 555 \$	4 756 985 \$

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

État de la variation des actifs financiers nets

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
Excédent (déficit) de l'exercice	(2 305 500) \$	(1 898 430) \$	445 817 \$
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisitions	-	(14 933)	(14 580)
Amortissement	15 000	13 737	44 983
Variation des charges payées d'avance	-	(45 874)	(34 082)
Variation des actifs financiers nets	(2 290 500)	(1 945 500)	442 138
Actifs financiers nets au début de l'exercice	4 534 484	4 534 484	4 092 346
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	2 243 984 \$	2 588 984 \$	4 534 484 \$

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

67

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	(1 898 430) \$	445 817 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 737	44 983
	(1 884 693)	490 800
Variation des éléments hors caisse		
Débiteurs	(18 051 471)	(8 244 967)
Créditeurs et charges à payer	16 773 172	8 036 380
Revenus reportés	(21 190)	38 977
Retenues sur contrats	5 402 287	256 151
Charges payées d'avances	(45 874)	(34 082)
	4 056 924	52 459
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 172 231	543 259
Activités d'investissement en immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(14 933)	(14 580)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 157 298	528 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 317 860	2 789 181
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	5 475 158 \$	3 317 860 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	375 158 \$	17 860 \$
Dépôts à terme	5 100 000	3 300 000
	5 475 158 \$	3 317 860 \$

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

La Société du parc Jean-Drapeau (ci-après appelée : la « SPJD ») a été constituée le 9 août 1983 en vertu de l'article 223 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (RLRQ C-11.4).

La SPJD a pour objet l'exploitation, l'administration et le développement du parc Jean Drapeau, constitué des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à Montréal, y compris la gestion d'activités à caractère récréatif, culturel et touristique ainsi que tout autre mandat dont la Ville de Montréal lui confie la gestion.

La SPJD est exonérée d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la loi de l'impôt sur le revenu et selon l'article 984 de la loi sur les impôts du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public édictées dans le *Manuel de CPA Canada* pour le secteur public.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

2.1 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des engagements, des droits contractuels et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent : la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les frais courus.

2.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend le solde d'encaisse et les équivalents de trésorerie comprennent le dépôt à terme.

2.3 Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La SPJD comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Évolution ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la SPJD sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). La SPJD détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

2.4 Actifs non financiers

La SPJD comptabilise les immobilisations corporelles et les charges payées d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de ses passifs, à moins d'être vendus.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

- Améliorations et réparations majeures aux bâtiments - 5 et 10 ans
- Équipements informatiques et autres équipements - 3 ans
- Matériel roulant et mobilier de bureau - 2 et 5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la SPJD de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à

l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

2.6 Constatation des revenus

Les revenus d'énergie représentent la refacturation de la consommation énergétique des différents occupants du parc Jean-Drapeau, en conformité avec les ententes contractuelles, notamment pour le Casino de Montréal et le parc Six Flags SENC. Les sommes ainsi facturées sont reflétées à l'état des résultats sous la rubrique « Énergie » en revenus, lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré, ainsi qu'en charges.

Les revenus de contribution de la Ville de Montréal, d'inscription au calendrier de courses et reliés aux mandats additionnels de la Ville de Montréal sont comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité

Notes complémentaires (Suite)

2. Principales méthodes comptables (suite)

ont été respectés par la SPJD, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La SPJD comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur à mesure que les stipulations sont respectées.

Les revenus tirés des événements, des locations, des stationnements, des droits d'entrée, des commandites, des concessions et autres sont comptabilisés dans l'exercice en cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, lorsqu'une estimation raisonnable du montant peut être effectuée et que le recouvrement du montant est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

2.7 Commandites de services

La SPJD bénéficie de certaines commandites de service qui ne sont pas comptabilisées, car elles sont difficilement quantifiables.

2.8 Charge au titre des régimes de retraite

La SPJD applique la méthode de comptabilisation relative aux régimes à cotisations déterminées pour constater les coûts des avantages de retraite afférents à un régime de retraite interemployeur. Ces coûts correspondent aux cotisations requises à l'égard des services rendus par les salariés et ils sont constatés au moment où les contributions sont dues.

2.9 État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises étrangères ont un impact non significatif à la fin de l'exercice.

2.10 Données budgétaires

L'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi que l'état de la variation des actifs financiers nets comprennent une comparaison avec les données budgétaires présentées sur la base des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, lequel a été approuvé par le conseil d'administration de la SPJD le 24 novembre 2017 et le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal le 12 janvier 2018.

3. Modifications de méthodes comptables

Le 1^{er} janvier 2018, la SPJD a appliqué de façon prospective les nouvelles Normes comptables suivantes : SP 2200, *Information relative aux apparentés*, SP 3210, *Actifs*, SP 3320, *Actifs éventuels*, SP 3380, *Droits contractuels* et SP 3420, *Opérations interentités*.

3. Modifications de méthodes comptables (suite)

La norme SP 2200, *Information relative aux apparentés* définit ce qu'on entend par un apparenté et établit les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. La norme, appliquée prospectivement, mentionne que les informations à fournir sur les opérations entre apparentés sont requises lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Les apparentés comprennent les entités comprises dans le périmètre de consolidation de la Ville de Montréal ainsi que les principaux dirigeants de ces entités, leur conjoint et les personnes à la charge des principaux dirigeants et de leur conjoint. Ils comprennent également les entités dans lesquelles les

principaux dirigeants, leur conjoint et les personnes à leur charge ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, la direction générale ainsi que leurs équivalents dans les autres entités comprises dans le périmètre de consolidation de la Ville de Montréal.

La norme SP 3210, *Actifs* fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales quant aux informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

La norme SP 3320, *Actifs éventuels* définit et établit les normes relatives aux informations à fournir sur les actifs

éventuels, s'il est jugé probable que l'évènement futur déterminant se produira.

La norme SP 3380, *Droits contractuels* définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Ces informations doivent comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

La norme SP 3420, *Opérations interentités* établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la SPJD. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

Notes complémentaires

(Suite)

4. Débiteurs

	2018	2017
Ville de Montréal, sans intérêt, ni modalités d'encaissement	27 678 872 \$	10 852 891 \$
Comptes clients	1 124 257	1 750 533
Taxes à la consommation à recevoir	2 690 371	838 605
	31 493 500 \$	13 442 029 \$

Une provision pour créances douteuses de 2 271 \$ (aucune en 2017) a été déduite des débiteurs.

5. Marge de crédit

La SPJD dispose d'une marge de crédit autorisée d'une somme de 1 000 000 \$, au taux préférentiel de 3,95 % (3,2 % en 2017) garanti par une lettre de crédit d'un montant équivalent. En 2018 et 2017, cette marge de crédit n'a pas été utilisée. Cette marge de crédit est reconduite de façon automatique.

6. Créiteurs et charges à payer

	2018	2017
Ville de Montréal, sans intérêt, ni modalités de remboursement	140 416 \$	383 120 \$
Fournisseurs et frais courus	26 518 954	9 796 007
Salaires et avantages sociaux	927 888	634 959
	27 587 258 \$	10 814 086 \$

7. Immobilisations corporelles

	Solde au 31-12-2017	Augmentation	Diminution	Solde au 31-12-2018
Coût				
Améliorations et réparations majeures aux bâtiments	1 025 340 \$	- \$	35 584 \$	989 756 \$
Autres équipements	381 413	-	17 105	364 308
Équipements informatiques	60 618	14 933	-	75 551
Matériel roulant	82 037	-	-	82 037
Mobilier de bureau	128 420	-	-	128 420
	1 677 828 \$	14 933 \$	52 689 \$	1 640 072 \$
Amortissement cumulé				
Améliorations et réparations majeures aux bâtiments	1 013 863 \$	3 900 \$	35 584 \$	982 179 \$
Autres équipements	371 694	4 860	17 105	359 449
Équipements informatiques	60 618	4 977	-	65 595
Matériel roulant	82 037	-	-	82 037
Mobilier de bureau	128 420	-	-	128 420
	1 656 632 \$	13 737 \$	52 689 \$	1 617 680 \$
Valeur comptable nette	21 196 \$			22 392 \$

Notes complémentaires

(Suite)

8. Excédent accumulé

	2018	2017
Fonds de roulement <i>(note 9 (a))</i>	495 578 \$	2 345 576 \$
Fonds de développement durable <i>(note 9 (b))</i>	835 275	863 937
Fonds Oxygène <i>(note 9 (c))</i>	862 702	882 472
Fonds pour imprévus <i>(note 9 (d))</i>	665 000	665 000
	2 858 555 \$	4 756 985 \$

9. Réserves de fonds

Le 21 avril 2017, le conseil d'administration a approuvé (Résolution CA 2017-23) des modifications à sa politique des réserves de fonds afin de mieux refléter la réalité organisationnelle de la SPJD. Pour cela, quatre fonds constituent l'excédent accumulé, soit le Fonds de roulement, le Fonds de développement durable, le Fonds Oxygène et le Fonds pour imprévus.

9. Réserves de fonds (suite)

a) Fonds de roulement

Le Fonds de roulement sert à faire face aux impacts liés à la réalisation de projets d'envergure. En 2018, les virements de fonds et d'utilisation ont été approuvés par le CA (Résolution CA 2018-78).

	2018	2017
Solde au début	2 345 576 \$	3 165 194 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(1 898 430)	445 817
Virement au Fonds de développement durable	-	(500 194)
Virement au Fonds Oxygène	(108 047)	(100 241)
Virement au Fonds pour imprévus	-	(665 000)
Utilisation du Fonds Oxygène	127 817	-
Utilisation du Fonds de développement durable	28 662	-
Solde à la fin	495 578 \$	2 345 576 \$

b) Fonds de développement durable

Le Fonds de développement durable sert à financer des projets de développement en lien avec la mission de la SPJD. En 2018, aucune somme n'a été affectée au fonds (500 194 \$ en 2017). Une somme de 28 662 \$ a été utilisée dans le cadre de développement d'une offre alimentaire en 2018 (aucune en 2017).

	2018	2017
Solde au début	863 937 \$	363 743 \$
Virement du Fonds de roulement	-	500 194
Utilisation du Fonds de développement durable	(28 662)	-
Solde à la fin	835 275 \$	863 937 \$

9. Réserves de fonds (suite)

c) Fonds Oxygène

Le Fonds Oxygène vise à bâtir un avenir sain et durable au parc Jean-Drapeau, entre autres, en favorisant des initiatives pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, améliorant ainsi la qualité de l'air dans le cadre de la stratégie du développement durable. En 2018, la SPJD a affecté à la réserve une somme de 108 047 \$ (100 241 \$ en 2017), provenant des recettes de stationnement pour un montant de 62 787 \$ (61 584 \$ en 2017) et des recettes de locations et d'événements divers pour un montant de 45 260 \$ (38 657 \$ en 2017). En 2018, une somme de 127 817 \$ a été utilisée principalement pour des études de déplacement et d'un plan sur la mobilité durable (aucune somme n'a été utilisée en 2017).

	2018	2017
Solde au début	882 472 \$	782 231 \$
Virement du Fonds de roulement	108 047	100 241
Utilisation du Fonds Oxygène	(127 817)	-
Solde à la fin	862 702 \$	882 472 \$

d) Fonds pour imprévus

Le Fonds pour imprévus sert pour des dépenses pouvant survenir sans anticipation possible du parc Jean-Drapeau. Aucune somme n'a été versée en 2018 (665 000 \$ en 2017). Aucune somme n'a été utilisée en 2018 et en 2017.

	2018	2017
Solde au début	665 000 \$	- \$
Virement du Fonds de roulement	-	665 000
Solde à la fin	665 000 \$	665 000 \$

10. Transactions avec des apparentés

Les membres du conseil d'administration de la SPJD sont nommés par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

La SPJD est également apparentée à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités dont une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et de la direction générale. La SPJD n'a conclu aucune opération importante avec ces apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la SPJD est apparentée avec tous les organismes et les sociétés contrôlés directement ou indirectement par la Ville de Montréal. La SPJD n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

Les budgets de la SPJD sont approuvés par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal. Les charges encourues par la Ville, pour le compte de la SPJD, sont remboursées à la Ville.

La SPJD bénéficie de divers biens et services de la Ville de Montréal, entre autres :

- La Ville de Montréal met à sa disposition les bâtiments, les installations, les aménagements, les infrastructures, les œuvres d'art public et les équipements se trouvant sur le site. Ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans le tableau des immobilisations corporelles à la note 7;
- La Ville prend fait et cause pour la SPJD dans toute poursuite découlant de l'exécution du mandat.

Contribution

En vertu d'un protocole d'entente entre la SPJD et la Ville de Montréal, la Ville de Montréal a octroyé à la SPJD, pour l'année 2018, une contribution financière de 12 894 000 \$ (11 706 000 \$ en 2017) afin d'exercer ses activités courantes d'exploitation et de programmation.

De plus, la Ville de Montréal a confié d'autres mandats à la SPJD et lui a versé, par conséquent, une contribution financière spécifique. Pour l'année 2018, la contribution est de 871 750 \$ (2 676 149 \$ en 2017) dans le cadre des Week-ends du monde ainsi que des travaux dans le cadre du plan d'action forêt urbaine, tandis que les charges rattachées sont de 1 099 701 \$ (2 543 572 \$ en 2017).

Prêt d'employés

Au cours de l'année, la SPJD a engagé des charges auprès de la Ville de Montréal pour un montant de 1 071 076 \$ (813 494 \$ en 2017) relativement aux prêts d'employés de la Ville de Montréal.

Grand prix de Formule 1 du Canada

En 2018, la Ville de Montréal a contribué 1 210 133 \$ (1 186 405 \$ en 2017) au financement pour la tenue du Grand Prix de Formule 1 du Canada conformément à l'entente conclue en 2017 par la SPJD avec ses partenaires d'affaires et les autres paliers de gouvernement, valide jusqu'en 2029. Cette somme, qui est ajustée annuellement de 2 %, représente la quote-part de la Ville de Montréal pour les droits de courses du Grand Prix de Formule 1 du Canada.

10. Transactions avec des apparentés (suite)

Programme triennal d'immobilisations

Également, en vertu dudit protocole, la Ville de Montréal doit assumer dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations (PTI), le financement des travaux de protection et de développement du parc Jean-Drapeau. Le montant engagé par la SPJD et facturé par les fournisseurs s'est élevé à 97 926 887 \$ en 2018 (31 960 723 \$ en 2017). De cette somme, un montant de 5 754 312 \$ (4 547 389 \$ en 2017) a servi, entre autres, à poursuivre la réfection des toiles tendues et de l'éclairage du Pavillon du Canada, la restauration de la maçonnerie du Complexe aquatique, la réfection de la toiture du Musée Stewart ainsi que la réfection d'autres bâtiments divers.

Un montant de 25 368 306 \$ (9 154 340 \$ en 2017) a été utilisé pour l'aménagement de sites extérieurs ainsi que pour l'achat de divers équipements. L'aménagement d'une zone d'ombrage au Complexe aquatique, la réfection des ponts des lagunes, l'achat de câbles et bouées au Bassin olympique sont les principales réalisations. Plus de la moitié de cette somme a été déboursée pour l'aménagement d'une nouvelle zone hospitalité pour le Grand Prix de Formule 1 du Canada. Finalement, une somme de 38 400 053 \$ (16 993 752 \$ en 2017) a servi à poursuivre les travaux pour la réalisation du projet des Legs Horizon 2017 et une somme de 28 404 216 \$ (1 265 242 \$ en 2017) a été dédiée à amorcer les travaux d'amélioration des installations du Grand Prix de Formule 1 du Canada.

Ces investissements réalisés au cours de l'année 2018 et de l'année 2017 ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la SPJD puisque les immobilisations corporelles appartiennent à la Ville de Montréal.

	2018	2017
Bâtiments	5 754 312 \$	4 547 389 \$
Sites extérieurs et équipements	25 368 306	9 154 340
Développement - Legs et Horizon 2017	38 400 053	16 993 752
Installations du Grand Prix du Canada	28 404 216	1 265 242
	97 926 887 \$	31 960 723 \$

11. Régimes de retraite

Au cours de l'exercice, la SPJD a contribué à un REER collectif et à un Régime de retraite par financement salarial (RRFS) pour l'ensemble de ses employés permanents. Ces charges de régime de retraite sont basées sur un pourcentage de la rémunération de base, soit 6 %, 7 % et 8 % pour les employés cols blancs, cols bleus et cadres respectivement.

Aucune autre obligation n'est assumée par l'employeur au moment de la retraite et le déficit actuariel, s'il y a lieu, est assumé par les participants. Les charges totales de la SPJD pour l'exercice relativement à ces deux régimes de retraite se sont élevées à 584 366 \$ en 2018 (503 837 \$ en 2017).

12. Énergie

La SPJD est responsable de payer la facture énergétique à Hydro-Québec pour l'ensemble du parc Jean-Drapeau puisqu'il n'y a qu'une seule entrée desservant le site.

En 2018, la charge d'énergie liée aux opérations de la SPJD, excluant la refacturation aux autres occupants, est de 1 056 991 \$ (989 320 \$ en 2017).

13. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la SPJD est exposée directement à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent la SPJD à une concentration du risque de crédit sont composés des dépôts à terme et des comptes clients.

La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, représentent l'exposition maximale de la SPJD au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est réduit au minimum en s'assurant que ceux-ci sont investis auprès d'institutions financières réputées.

Notes complémentaires

(Suite)

13. Instruments financiers (suite)

Le risque de crédit associé aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, est réduit puisqu'il est principalement composé de sommes à recevoir de la Ville de Montréal. De plus, la direction estime que les concentrations de risque de crédit sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles il a été consenti.

Certains débiteurs non dépréciés sont en souffrance à la date de clôture puisqu'ils sont à recevoir depuis plus de 90 jours. Le tableau suivant présente le solde des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses. La SPJD évalue périodiquement les pertes probables sur ses comptes clients et constitue une provision pour créances douteuses selon les tendances historiques.

	2018	2017
En souffrance (à recevoir depuis plus de 90 jours)	136 185 \$	422 084 \$
Non en souffrance	31 359 586	13 019 945
Provision pour créances douteuses	(2 271)	-
Total des débiteurs	31 493 500 \$	13 442 029 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SPJD ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la SPJD ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La SPJD est exposée à ce risque principalement par les créiteurs et charges à payer et les retenues sur contrats.

La gestion de risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la SPJD dispose de sources de financement. La SPJD établit des provisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations.

13. Instruments financiers (suite)

Les échéanciers des passifs financiers se détaillent comme suit au 31 décembre 2018 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	1 an et plus
Créditeurs et charges à payer	27 587 258 \$	27 587 258 \$	27 587 258 \$	- \$
Retenues sur contrats	6 480 966	6 480 966	5 673 327	807 639
	34 068 224 \$	34 068 224 \$	33 260 585 \$	807 639 \$

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. La SPJD est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

que la juste valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La marge de crédit expose la SPJD au risque de flux de trésorerie associé aux fluctuations des taux d'intérêt puisqu'elle porte intérêt à taux variable.

SPJD, pour ces instruments financiers, est minime, étant donné que la SPJD en prévoit l'encaissement selon l'échéance prévue.

Les actifs et passifs financiers de la SPJD totalisent respectivement 34 278 287 \$ et 34 068 224 \$ (15 921 284 \$ et 11 892 765 \$ au 31 décembre 2017), ont tous été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers ou

La SPJD n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement au flux de trésorerie auquel est exposée la

14. Engagements

Grand Prix de Formule 1 du Canada

Le 31 octobre 2017, la SPJD a conclu une nouvelle entente avec Formula One World Championship Limited (FOWC), soit la détentrice des droits exclusifs, d'exploiter le championnat mondial de Formule 1, visant à garantir, par le biais d'un engagement de financement pour 2018 de 18 151 992 \$ (17 796 070 \$ en 2017) avec une indexation annuelle de 2 % de la part de la SPJD, l'ajout de Montréal sur le calendrier du Championnat jusqu'en 2029 inclusivement.

Le 31 octobre 2017, la SPJD a également établi un protocole d'entente avec des bailleurs de fonds soit le gouvernement du Québec, l'Agence de développement économique du Canada et l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal pour le financement de la tenue du Grand Prix de Formule 1 du Canada pour les années 2017 à 2029 inclusivement et majoré annuellement de deux pour cent (2 %).

La répartition du financement se détaille comme suit :

L'Agence de développement économique du Canada :	30 %
L'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal :	26 %
Le gouvernement du Québec :	25 %
La Ville de Montréal	7 %
<u>Le secteur privé :</u>	<u>12 %</u>
	100 %

En 2018, la Ville de Montréal a contribué 1 210 133 \$ (1 186 405 \$ en 2017) au financement pour la tenue du Grand Prix de Formule 1 du Canada.

De plus, la Ville de Montréal cautionne irrévocablement, en faveur de FOWC et Groupe de Course Octane Inc., toutes les obligations que la SPJD a contractées envers ces dernières aux termes des ententes relatives au retour du Grand Prix de Formule 1 du Canada, et ce, tant et aussi longtemps que ces ententes demeurent en vigueur. Dans l'éventualité où le montant serait exigible en vertu de cette entente, le pourcentage de contribution de la Ville de Montréal pourrait excéder 7 % et par conséquent, la contribution du secteur privé en serait réduite d'un montant équivalent.

Aussi, le 31 octobre 2017, la SPJD a conclu un bail en faveur de Groupe de Course Octane Inc. aux seules fins d'organiser et de produire l'évènement. Cette entente inclut les travaux d'amélioration du circuit Gilles-Villeneuve, pour un montant maximum de 53 000 000 \$ (incluant les ristournes de TPS et TVQ), pour la rénovation des garages, de la tour de contrôle et de l'hôpital de la piste. L'engagement résiduel au 31 décembre 2018 était de 27 543 325 \$.

15. Éventualités

La SPJD fait l'objet de réclamations et litiges divers dans le cadre de ses activités et mandats confiés par la Ville de Montréal. La SPJD a le devoir de renseigner la Ville dans certains de ces dossiers. De plus, la direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces réclamations et de ces litiges ait une incidence négative importante sur les résultats de la SPJD. De plus, puisque la Ville prend fait et cause pour les poursuites engendrées contre la SPJD, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

16. Droits contractuels

De par leur nature, les activités de la SPJD peuvent donner lieu à des contrats et des droits contractuels en vertu desquels la SPJD recevra des paiements échelonnés sur plusieurs années. Les principaux droits contractuels échelonnés sur plus d'un an pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite sont :

	1 an et moins	2 à 4 ans	5 ans et plus	Total
Contrats avec des promoteurs d'évènements	1 400 000 \$	1 400 000 \$	- \$	2 800 000 \$
Contrats de locations	82 104	162 558	294 206	538 868
Inscription au calendrier de courses	18 515 031	57 796 669	148 992 443	225 304 143
	19 997 135 \$	59 359 227 \$	149 286 649 \$	228 643 011 \$

17. Changements au budget de 2018

Certains chiffres budgétaires 2018 ont été modifiés pour les rendre comparables aux activités de l'exercice 2018. Voir le tableau de la page suivante.

	Budget 2018 original	Augmentation		Diminution		Budget 2018 final
Revenus						
Évènements	5 048 700 \$	14 000 \$	(1)	-	-	5 062 700 \$
Stationnements	1 192 400	23 000	(2)	-	-	1 215 400
Commandites	208 000	150 000	(2)	-	-	358 000
Concessions	127 000	45 000	(2)	-	-	172 000
Contribution de la Ville de Montréal	13 894 000	-	(2)	1 000 000	(1)	12 894 000
Mandat additionnel de la Ville de Montréal	-	830 000	(2)	-	-	830 000
Inscription au calendrier de courses	-	18 152 000	(4)	-	-	18 152 000
Charges						
Direction générale	554 100 \$	94 100 \$	(1)	-	-	648 200 \$
Administration	3 336 500	-		8 900	(1)	3 327 600
Marketing, développement commercial et communications	5 886 600	426 300	(1)	1 635 200	(3)	4 677 700
Infrastructures et gestion de projets	1 054 300	-		447 500	(1)	606 800
Exploitation	11 383 800	1 635 200	(3)	-	-	13 019 000
Amortissement	65 000	-		50 000	(1)	15 000
Mandats additionnels de la Ville de Montréal	-	1 048 000	(2)	-	-	1 048 000
Inscription au calendrier de courses	-	18 152 000	(4)	-	-	18 152 000

(1) Ajustement budgétaire à la suite d'une contrainte financière imposée par la Ville de Montréal

(2) Mandat additionnel dans le cadre des Week-ends du monde

(3) Transfert de responsabilité entre deux directions

(4) Inscription au calendrier de course du Grand Prix de Formule 1 du Canada.

18. Dépendance économique

L'existence économique de la SPJD est tributaire des revenus provenant de la Ville de Montréal.

Annexe I - Charges de fonctionnement par objet

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017
Rémunération			
Employés	11 991 900 \$	13 480 441 \$	11 959 887 \$
Cotisations de l'employeur			
Employés	2 472 100	2 742 473	2 442 567
Transport et communication			
	809 700	743 060	760 021
Services professionnels, techniques et autres			
Honoraires professionnels	195 900	177 283	172 123
Achats de services techniques	3 794 700	3 030 563	4 223 685
Inscription au calendrier de courses et autres	18 252 200	18 277 258	17 901 638
Location, entretien et réparations			
Location	727 600	802 901	755 860
Entretien et réparations	2 182 200	1 298 241	858 888
Biens non durables			
Fourniture de services publics	4 518 800	4 523 182	4 367 261
Autres biens non durables	1 340 900	1 198 112	848 962
Amortissement des immobilisations corporelles			
	65 000	13 737	44 983
Autres objets			
Créances douteuses ou irrécouvrables	-	2 271	-
	46 351 000 \$	46 289 522 \$	44 335 875 \$





Commandites et partenariats



2018

Partenaire fondateur de la Société du parc Jean-Drapeau

Ville de Montréal

Partenaires médias

Astral Affichage
Québecor Affichage
Journal de Montréal
24 Heures
CKOI 96.9
Rythme FM 105,7
The Beat 92.5
98,5 Montréal
Météomédia

Partenaires insulaires

Biosphère, musée de l'environnement
Casino de Montréal
La Ronde
Musée Stewart
Société de transport de Montréal

Partenaires du Bassin Olympique

Association québécoise de canoë-kayak de vitesse
Club d'aviron de l'Université de Montréal
Club d'aviron de l'Université McGill
Club d'aviron de Montréal
Club de canoë-kayak de Pointe-Claire
H2O Playground
Canoë-Kayak Canada
Triathlon Esprit

Partenaires commerciaux

Écorécricéo
evenko
Gestion GSP
KSF
Croisières AML
Groupe de course Octane
Piknic Électronik
TTS Montréal
Aquazilla

Partenaires de la Fête des neiges de Montréal

Tim Hortons
Tourisme Montréal
Minute Maid
Lafleur
La Presse +
CKOI 96.9
Rythme 105,7
The Beat 92.5
98,5 Montréal
Télé-Québec
Météomédia
Radio-Canada
Astral Affichage
Biosphère, musée de l'environnement
Musée Stewart

Partenaires institutionnels

Coca-Cola
Molson Coors
Breyers
Parcs Canada
Lafleur

Partenaires des Week-ends du monde

Loto-Québec

Tourisme Montréal

Coors Light

Coca-Cola

Lafleur

Breyers

CKOI 96.9

The Beat 92,5

98,5 Montréal

Journal 24 Heures

Journal de Montréal

TV5

Météomédia

Astral Affichage

Ville de Montréal





Parc Jean-Drapeau

Société du parc Jean-Drapeau
1, circuit Gilles-Villeneuve
Montréal (Québec)
Canada H3C 1A9

514 872-6120

parcjeandrapeau.com



[#parcjeandrapeau](https://www.instagram.com/parcjeandrapeau)